Cahiers de Mai

numéro double
24-25

NOV-DÉCEMBRE
1970
Exceptionnellement
40 pages **3 F**

MERLEBACH: Premières conséquences de la grève des mineurs.

LA REDOUTE (Roubaix): Contre les brimades et les cadences.

RENAULT. M.O. (Castres): Rompre l'isolement.

SIMCA (Poissy): Comment déloger le "syndicat. indépendant"?

LES TRAVAILLEURS INFORMENT DIRECTEMENT LES TRAVAILLEURS
(Usinor. Dunkerque: comment aller plus loin?)

COMMENTAIRES DU MOIS

Les "Cahiers" doivent-ils disparaître ?

Avant toute chose, il est indispensable d'exposer clairement les difficultés qui menaçaient depuis longtemps déjà les « Cahiers », et qui mettent en question, depuis la rentrée, leur existence même.

Pour un journal comme celui-ci, conçu comme l'instrument principal d'une action politique précise, si limitée, peut-elle paraître à certains lecteurs de bonne foi, ces difficultés ont des conséquences politiques immédiates — ces difficultés constituent un problème politique majeur, essentiel. S'il n'est pas résolu, les « Cahiers » n'ont plus qu'à disparaître.

Le numéro prévu pour début octobre n'a pu être imprimé parce que la somme nécessaire minimum, impossible à réduire par le travail bénévole, l'économie de bouts de chandelle, la débrouillardise militante, soit 10 000 F environ, a été dépensée ailleurs.

Pourtant, ce numéro était prêt. Il devait comporter des textes, des informations que des milliers de travailleurs avaient besoin de connaître pour que leurs propres luttes soient plus efficaces, pour qu'elles puissent commencer à prendre appui les unes sur les autres, pour que le lamentable désordre actuel des actions ouvrières, qui sont étouffées chacune dans leur coin et à tour de rôle, commence à prendre fin !

Ce n'est pas une supposition. Ces textes, ce sont des travailleurs qui les avaient élaborés et qui demandaient aux « Cahiers », à défaut d'autres moyens plus efficaces, de les faire circuler. Ces informations, ce sont des travailleurs qui s'adressaient aux « Cahiers » pour les connaître, et les « Cahiers », agissant à partir de ces demandes précises et explicites, les avaient recueillies auprès des travailleurs directement mêlés aux événements et les avaient formulées avec leur collaboration, à l'intention de leurs camarades, dans un but pratique...

Pourtant, disons-le aussi, le numéro précédent (septembre) avait paru utile et intéressant à un nombre nettement accru de militants ouvriers, qui avaient tenu à le faire savoir de diverses façons. En particulier, la brochure sur la mensualisation avait été utilisée (et continue à l'être) plus largement que prévu. Des groupes ouvriers, des sections syndicales même, ont commandé 50, 100 exemplaires pour les diffuser dans leurs entreprises, sous leur responsabilité...

Pourtant des groupes ouvriers, récemment constitués, représentatifs d'un courant réel dans leur entreprise et y ayant une existance politique réelle, ont pris contact avec les « Cahiers », confirmant plus que jamais l'analyse de l'état actuel du courant révolutionnaire issu de mai-juin 1968 qui nous paraît indiquer la nécessité de journaux comme celui-ci et qui guide, dans la phase actuelle, ce qui est entrepris ici, au moyen de ce journal — analyse selon laquelle les éléments encore épars de ce qu'on appelait l'avant-garde ouvrière existent d'ores et déjà, en grand nombre, à des stades de développement et d'expression politique différents, et se sont constitués, ne cessent de se constituer depuis trente mois sur la base d'une expérience concrète commune, consécutive au mouvement de mai-juin 68, à ce qu'il a révélé dans les masses d'idées nouvelles, aussi embryonnaires soient-elles encore, de puissance en partie insoupçonnée jusque-là, de volonté de changer la vie. Sur la base aussi d'une expérience concrète commune quant aux causes multiples de l'échec relatif de ce mouvement... Bref, s'il était possible de considérer les « Cahiers » comme une « entreprise de presse » de type traditionnel, quel que soit l'intérêt éventuel des « idées politiques » défendues et illustrées par celle-ci, ce n'était certes pas le moment d'employer à d'autres fins la somme nécessaire à l'impression et l'expédition du journal !... En pleine « campagne d'abonnement » (alors que les gens sont ainsi faits qu'ils enverront au besoin 50 F à un journal en difficulté mais hésiteront à payer 20 F un abonnement qui présente le risque de n'être pas servi douze mois pleins, bien exactement) !... Une « saine gestion » du journal voulait à coup sûr que tout l'argent disponible soit consacré aux « Cahiers » eux-mêmes. Le journal d'abord !... C'est ainsi que les petites usines deviennent grandes, que les magasins ouvrent de nouveaux rayons. Les journaux, quels qu'ils soient, n'échappent pas à la règle. Les habiles gestionnaires ont mille fois raison.

L'équipe qui assure la parution des « Cahiers » a fait un autre choix, et, à dire vrai, il lui semble qu'il ne pouvait en être autrement. Elle a puisé dans la caisse, au jour le jour, les « petites » sommes permettant aux « Cahiers » de donner une partie seulement, très faibles, des coups de main qui leurs sont demandés chaque semaine par des militants ouvriers. Nous l'avons souvent expliqué, nous l'avons répété avec force dans le dernier numéro : dans la mesure où la fonction des « Cahiers » comme instrument d'information, de réflexion et de liaison se précise et acquiert une réalité, les demandes de ce type se multiplient rapidement.

Tel groupe de travailleurs, qui n'a la libre disposition d'aucune ronéo, qui manque de moyens matériels au-delà de tout ce que peuvent imaginer les gens qui évoluent dans un autre milieu, a un urgent besoin de reproduire un texte à 100, 1 000 ou 5 000 exemplaires. Tel autre groupe de travailleurs, qui a pu assurer le tirage d'un texte pour l'entreprise où il se trouve, demande que ce texte soit à nouveau tiré et diffusé, le plus vite possible aux travailleurs de telles autres usines. Et chaque fois la dépense paraît insignifiante si l'on met en regard l'intérêt politique de ce qui est projeté (50, 100, 300 F...). Mais toutes ces « petites » sommes s'aditionnent. Les recettes de la vente du journal y suffisent à peine. Les paiements ont beau être plus réguliers, plus nombreux, la caisse du journal est perpétuellement vide, sinon en déficit.

D'autres fois, enfin, une initiative est proposée aux « Cahiers », qui correspond en tous points à leur intention, leur fonction, leur pratique. Son intérêt saute aux yeux. Mais pour accomplir ce qui est proposé, il sera nécessaire de dépenser d'un coup le quart, voire le tiers des recettes du mois, et d'anticiper éventuellement sur ces recettes en empruntant

à un camarade ses quelques économies. L'impression du prochain numéro se trouve menacée. Le mois dernier, par exemple, les deux premières réunions d'information organisées à Lyon et à Paris, à la demande de travailleurs d'Usinor-Dunkerque, ont coûté 2 500 F environ. C'est évidemment peu. Mais compte tenu de toutes les « petites » dépenses durant la même période, cela équivaut à un coup de grâce !... Et cinq autres réunions d'information avec les travailleurs d'Usinor-Dunkerque sont prévues à brève échéance, plusieurs autres réclamées ici et là !...

Il n'empêche que la publication des « Cahiers » n'aurait plus aucun sens si une partie au moins de ces activités, qui sont la conséquence directe de leur publication, ne pouvait être financée. L'information directe, la liaison entre travailleurs n'est pas un drapeau, un simple slogan, que l'équipe des « Cahiers » opposerait à d'autres drapeaux, d'autres slogans. Il s'agit d'y contribuer pratiquement. Et s'ils n'étaient pas en mesure de le faire, les « Cahiers » n'auraient plus qu'à cesser de paraître. Dans le but de maintenir coûte que coûte un titre, comme on dit dans les milieux de la presse, et de servir quelques milliers d'abonnés, ils ne peuvent se contenter d'imprimer mois après mois des textes — rédigés en chambre — démontrant que l'information et la liaison entre travailleurs représentent, dans la phase actuelle, une des conditions indispensables au développement de l'organisation ouvrière nouvelle dont la nécessité est ressentie d'un bout à l'autre du pays !... Il paraît chaque année des milliers de textes de ce genre sans que l'information et la liaison directes entre travailleurs progressent pour autant d'un centimètre !

Mais où trouver l'argent pour, tout à la fois, ces activités minimum et le journal lui-même ?

Il est certain que diverses solutions existent sur le papier dans la mesure où, publiant leur 24e numéro, les « Cahiers » commencent à avoir une existence politique réelle dans la classe ouvrière. Un journal politique qui circule effectivement dans les entreprises, même petitement, cela n'est pas si fréquent actuellement. Beaucoup de gens, de groupes politiques, voire d'organisations relativement importantes, seraient prêts à des sacrifices pour en posséder un. Au sein même des syndicats, il existe sans doute aussi des militants qui seraient disposés à soutenir les « Cahiers » de manière à ce qu'ils expriment leur point de vue particulier, leur tendance, à l'exclusion de tout autre.

Mais l'utilité de ce journal et son développement progressif tiennent en grande partie à ce que, précisément, il n'est pas l'organe d'une tendance aux contours précis, possédant ses livres sacrés et son « programme » en 10 points ! S'il en était autrement comment les « Cahiers » pourraient-ils recevoir et publier des textes élaborés aussi bien par des travailleurs rassemblés dans une section C.G.T., dans une section C.F.D.T., et par des travailleurs libertaires, ou marxistes-léninistes, qui ont quitté le syndicat et mis sur pieds un autre type d'organisation ? Comment pourraient-ils donner à ces travailleurs l'occasion de réfléchir et d'agir en commun, à partir de leur expérience concrète commune des problèmes posés aujourd'hui et ici ?

En résumé, l'action des « Cahiers » implique que ceux-ci ne soient, dans la phase actuelle, dépendant d'aucune organisation existante, ou fraction, tendance déterminées... d'aucun groupe vivant dans l'illusion de détenir la vérité — pour la simple raison que le livre traitant de la Révolution socialiste dans un pays industriellement développé, dans la seconde moitié du xxe siècle, si les masses ont commencé à écrire son premier chapitre en Mai-Juin 68, n'a pas encore été déchiffré par quiconque.

On en revient alors au même point. La solution appartient aux lecteurs, à eux seuls. Qui d'autres pourraient assurer, de manière politiquement claire, le financement des activités qui se développeront autour du journal et sa parution régulière tout en garantis-

ABONNEMENT DE DIFFUSION N° 1
(18 F)

NOM, PRENOM .....

ADRESSE .....

..... **Profession** .....

désire recevoir 3 exemplaires — sous pli fermé — des N°s 24-25, 26, 27 et 28 des « Cahiers de Mai » et règle la somme de 72 F par chèque bancaire — postal — mandat-lettre — à l'ordre de Marcelle Fournié, C.C.P. 9 702-73 Paris.

ABONNEMENT DE DIFFUSION N° 2
(36 F)

NOM, PRENOM .....

ADRESSE .....

..... **Profession** .....

désire recevoir 6 exemplaires — sous pli fermé — des N°s 24-25, 26, 27 et 28 des « Cahiers de Mai » et règle la somme de 72 F par chèque bancaire — postal — mandat-lettre — à l'ordre de Marcelle Fournié, C.C.P. 9 702-73 Paris.

sant l'indépendance financière indispensable ? Et, pour ce faire, les lecteurs disposent d'un moyen très simple, qui correspond aux possibilités d'à peu près chacun, et qui a l'avantage de résoudre les problèmes financiers tout en apportant une contribution directe au projet politique des « Cahiers ».

Il s'agit de financer ce numéro et les trois prochains tout en participant pratiquement à la diffusion de l'information, tout en amplifiant le rôle du journal comme instrument de liaison et de réflexion. Il s'agit de souscrire — pour 18, 36 ou 72 F — un « abonnement de diffusion » en remplissant l'un des trois formulaires ci-dessous et en le renvoyant à l'adresse des « Cahiers », accompagné du paiement à l'ordre de Marcelle Fournié. Mais, pour que les « Cahiers » puissent continuer à paraître, et pour que leur publication ait un sens, il est indispensable que ce geste soit accompli, le plus rapidement possible, par des milliers de lecteurs !... Alors, que chacun ne compte pas sur le voisin pour l'accomplir. L'aide de tous est nécessaire. C'est la stricte vérité.

Il va de soi que ceux — peu nombreux — qui n'auraient pas la possibilité de diffuser autour d'eux 2 exemplaires des « Cahiers » devraient au moins prendre un abonnement, pour eux-mêmes ou pour des des amis. Ceux enfin qui décideraient de diffuser chaque mois un nombre suffisamment élevé d'exemplaires pour qu'il soit difficile de les payer tous d'avance devraient s'efforcer de payer la première commande d'avance, ou scupuleusement 15 jours après réception. Mais toute autre suggestion pratique sera bienvenue.

La répression contre les "gauchistes" et le mouvement ouvrier

La condamnation à dix-huit mois de prison d'Alain Geismar, l'ancien secrétaire général du Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (S.N.E.-S.U.P.) en mai 68 devenu l'un des animateurs du mouvement de l'ex-« Gauche prolétarienne », les nouvelles menaces qui pèsent sur lui à l'occasion d'un nouveau procès devant la « Cour de Sûreté de l'Etat » concernent directement l'ensemble du mouvement ouvrier.

On peut certes refuser ces condamnations, prononcées ou à venir, au nom de la liberté d'expression et d'association inscrite dans la Constitution. On peut souligner, comme le font un nombre croissant de personnalités libérales, que le pouvoir viole de manière de plus en plus accentuée sa propre légalité et qu'à ce train-là si le mouvement se poursuit, il n'y aura bientôt plus de Pyrénées, le même régime régnant des deux côtés ! Ce type de protestation n'est pas inutile dans la mesure où il contribue à ouvrir les yeux de nombreuses personnes sur la réalité. Quant à la « légalité » bourgeoise, si elle a pour fonction de codifier la domination d'une classe, elle reflète aussi un certain rapport de force que le mouvement ouvrier n'a évidemment aucun intérêt pratique à laisser modifier à son désavantage.

Mais les militants du mouvement ouvrier s'efforcent à juste titre, chaque fois que la répression frappe, de porter le combat sur le terrain politique. C'est le cas pour la défense qui doit être assurée à Alain Geismar et ses camarades, à Marc Hatzfeld et ses camarades récemment condamnés devant la « Cour de Sûreté de l'Etat », pour la démonstration contre le trafic de l'embauche au service de la main-d'œuvre de Meulan, près de Renault-Flins, à tous ceux que la répression frappe sous des prétextes divers et pour des motifs qui n'ont pas toujours un rapport direct avec les faits apparents — le pouvoir et la police utilisant la répression, autant que possible, avec plus de subtilité qu'il est habituel de le dire, notamment dans les milieux libéraux.

Pour dénoncer sur le terrain politique la condamnation qui frappe Alain Geismar et ses camarades, il n'est pas nécessaire, en effet, de penser comme ces camarades que le Socialisme en France résultera de « 15 à 20 ans de guérilla » (Entretien avec le « Nouvel Observateur ») ni que « Nouvelle Résistance » est une expression claire et utile pour désigner un certain type de révolte qui témoigne de l'intensification de la lutte des classes, ou pour désigner cette intensification elle-même. Mais cette discussion est l'affaire du mouvement ouvrier qui choisit les formes et le moment opportuns pour la mener, et qui veille à ce que cette discussion ne facilite pas la tactique du pouvoir lorsque celui-ci utilise la répression, tactique qui consiste le plus souvent à diviser l'adversaire, à faire reculer les uns, à pousser les autres à « fuir en avant » pour qu'ils s'isolent davantage encore, et à créer des « précédents », des situations de faits, qui pourront être utilisés autrement, à un autre moment.

ABONNEMENT DE DIFFUSION N° 3

(72 F)

NOM, PRENOM .....

ADRESSE .....

..... **Profession** .....

désire recevoir 12 exemplaires — sous pli fermé — des N^os 24-25, 26, 27 et 28 des « Cahiers de Mai » et règle la somme de 72 F par chèque bancaire — postal — mandat-lettre — à l'ordre de Marcelle Fournié, C.C.P. 9 702-73 Paris.

Bulletin à retourner aux « Cahiers de Mai », 72, rue du Château-d'Eau, Paris-10e.

NOM

PRENOM ..... PROFESSION .....

ADRESSE

souscris un abonnement aux « Cahiers de Mai » d'un an (20 F) ☐ de six mois (10 F) ☐ et règle cette somme à l'ordre de Marcelle Fournié : C.C.P. 9 702-73 PARIS (Etranger : 30 F) par chèque postal ☐ bancaire ☐ mandat-lettre ☐

Bulletin à retourner aux « Cahiers de Mai », 72, rue du Château-d'Eau, Paris (10e).

Il est certain, selon nous, que le « gauchisme », au sens péjoratif que donnait à ce mot Lénine, par exemple, est un aspect important de la phase actuelle, et répéter inlassablement qu'il est la « punition » des organisations ouvrières traditionnelles, la sanction donnée à leur politique et à leur pratique opportunistes, droitières, réformistes, etc., ne résoud rien. Le « gauchisme » ne s'en trouve nullement justifié. Il présente même des dangers accrus dans la mesure où les organisations traditionnelles sont de moins en moins en position de le combattre effectivement. Mais que penser de l'attitude du P.C.F. et de la C.G.T. jusqu'à ces toutes dernières semaines, qui n'ont cessé de désigner les « gauchistes » aux coups de la répression patronale et policière ? Que penser de leur refus de protester contre le décret du 12 juin 68 prononçant la dissolution de onze organisations révolutionnaires ? Que penser, pour ne prendre qu'un exemple, du geste infâme, et qui témoignait d'une sottise politique sans borne, du « service d'ordre » de la C.G.T. défilant en queue de cortège, à Paris, le 1er mai dernier, en scandant les « casseurs sont derrière ! » et en désignant du pouce les étudiants qui les suivaient ? Et n'est-il pas significatif, en fin de compte, que le mot utilisé par le pouvoir, la police, l'O.R.T.F. — le mot « gauchiste » — ait été précisément emprunté à « L'Humanité », aux dirigeants du P.C.F. et de la C.G.T. ?

Il était prévisible, dès cet instant, que le pouvoir s'emparerait aussi de la question du « gauchisme » elle-même et qu'il saurait l'utiliser à son profit. La leçon est claire. Il n'appartient pas à l'adversaire de classe de décider qui est « gauchiste » et qui ne l'est pas ! Outre que quiconque finit toujours par être le « gauchiste » de quelqu'un, cette pratique conduit à laisser l'initiative à l'adversaire, à accepter d'avance le terrain de bataille choisi par lui. De nombreux travailleurs en font l'amère expérience ces temps-ci. Pour peu qu'ils s'efforcent de mener une action dans leurs entreprises jusqu'à satisfaction des revendications réelles, pour peu qu'ils utilisent dans ce but les moyens d'action à leur disposition, on leur lance aussitôt à la tête le mot « gauchiste », on cherche pour briser le mouvement à les obliger à se défendre sur ce point !...

C'est pourquoi, nous semble-t-il, la défense politique qui doit être assurée à Alain Geismar et à ses camarades, comme à tous ceux que frappent la répression, se passe très bien de toute approbation ou désapprobation des opinions de ces camarades. Il suffit pour l'heure que les travailleurs, qui subissent sous toutes les formes la répression et la violence de cette société, manifestent qu'ils ne sont nullement dupes de la comédie de la légalité et de l'ordre public jouée par les gouvernants ces temps-ci pour justifier des méthodes policières et judiciaires qui ne cessent de s'aggraver, et que la question du « gauchisme » dans le mouvement ouvrier, ce n'est pas à M. Marcellin de décider à quel moment et par quelles méthodes elle doit être traitée !... Cette idée très simple fait d'ailleurs de grand progrès ces derniers mois. Elle a contraint notamment nombre de « cadres » du P.C.F. et de la C.G.T. à renoncer, ici et là, à certaines méthodes de délation policière à l'égard des « gauchistes », prétendus ou réels, et « L'Humanité » elle-même doit changer de ton. Mais sur une question aussi claire, qui touche aux sentiments populaires les plus constants, 30 mois d'aberration politique, c'est plus que n'en peut supporter le mouvement ouvrier sans payer les pots cassés !...

Le « Secours Rouge » a été créé au printemps dernier pour tenter de limiter la casse en assurant aux camarades qui subissent la répression la défense politique qui s'impose. Il compte parmi ses premiers animateurs des militants du mouvement ouvrier, dont il est sans doute légitime et utile de discuter les positions à tel ou tel moment, comme ils le font eux-mêmes à propos de leurs propres actions, mais dont toute la vie prouve qu'ils sont demeurés fidèles à la cause de l'émancipation des travailleur : des camarades comme Eugénie Camphin, qui appartient à une de ces familles ouvrières du Pas-de-Calais qui ont porté à bout debras le P.C.F. à ses débuts ; comme le métallo Jean Chaintron, qui combattit dans les rangs des Brigades Internationales durant la guerre d'Espagne, dont la résistance populaire dans le Limousin fit le préfet de la Libération à Limoges, et qui fut membre du comité central du P.C.F. ; comme Charles Tillon, autre métallo, qui participa à la révolte des marins de la Mer Noire, voici maintenant plus de 50 ans, et qui dirigea sous l'occupation l'organisation armée du P.C.F. (les F.T.P.), parti dont il fut longtemps un des dirigeants.

Mais la nature même du « Secours Rouge », son but, les moyens d'action qu'il cherche à rassembler, exigent qu'il ne soit pas un comité de « personnalités », aussi bien intentionnées soient-elles. Il a besoin au contraire que des milliers de personnes, sur les lieux de travail, dans leur quartier, voire simplement auprès de leurs amis, fassent connaître le véritable visage de la répression qui se développe, apportent avec sang-froid, rigueur et fermeté des réponses concrètes aux questions qu'un nombre croissant de gens commence à se poser, et permettent par leurs concours d'augmenter progressivement l'ampleur, et d'élever progressivement le niveau politique, de la riposte populaire.

Il serait donc déterminant, pour le succès de cette action, qu'un grand nombre de travailleurs, de militants du mouvement ouvrier, prennent contact avec le « Secours Rouge » pour décider, en toute connaissance de cause, de leur participation éventuelle à ses activités — d'autant que le « Secours Rouge » ne reçoit que des adhésions envoyées à titre individuel. Cela permettrait de donner à l'action contre la répression la force et le caractère qu'elle doit avoir, dans l'intérêt de l'ensemble du mouvement ouvrier, et de reprendre peu à peu l'initiative dans ce domaine en étendant le champ d'action du « Secours Rouge », comme le veulent ses animateurs, à d'autres formes de la répression, y compris celles qui sont souvent moins voyantes, sans être à la longue moins féroces, et que les travailleurs connaissent bien pour les subir tout au long de l'année. De cette manière, l'isolement politique des camarades qui sont actuellement les plus durement frappés ne pourra être réalisé.

Pour prendre contact avec le « Secours Rouge », écrire à Robert Davezies, 9, rue Raffaëlli, Paris-16e. D'autre part, tout versement doit être effectué au nom de Mme Halbwachs-Bash, 19, avenue du Général-Leclerc, Compte 55 718 E, Crédit Lyonnais, Agence Z, 426-Paris.

Paris, 20 novembre 1970.

Le prochain numéro des "Cahiers"

Comme le demandent de nombreux diffuseurs, la parution des « Cahiers » reprendra, dès le prochain numéro, en début de mois.

Le N° 26 paraîtra le 4 janvier 1971.

Caen

Le patronat traîne devant les tribunaux les délégués des travailleurs parce qu'ils n'ont pas "joué le jeu"

Au cours de ces dernières années, les entreprises de la région de Caen ont été le théâtre de nombreuses luttes ouvrières. Déjà, au début de 1968, préfigurant le mouvement de mai, une série de grèves — d'abord à la SAVIEM, puis, dans les jours qui suivirent, à la SONORMEL (électronique), Jaeger, Moulinex, Radiotechnique, Sté Métallurgique de Normandie (S.M.N.) — vinrent apporter un démenti au patronat local qui, en « industrialisant » cette région de tradition rurale, avait espéré bénéficier d'une main-d'œuvre docile et bon marché. Les rues de Caen connurent à cette occasion des affrontements violents entre les grévistes et les compagnies de gardes mobiles qui avaient été dépêchées sur les lieux. Avec mai 1968, et après, les luttes continuèrent. C'étaient par exemple la grève des travailleurs de la peinture de la SAVIEM, en mars 1969, des travailleurs du « Plastique » à Moulinex, les nombreux mouvements qui eurent lieu à la S.M.N.

Le patronat local, et le pouvoir, en la personne d'un préfet à poigne, réagirent par de nombreuses mesures de répression qui, tour à tour, frappèrent la plupart des entreprises de la région : trente jeunes licenciés chez Leroy à Saint-Pierre-Dives, vingt-neuf à Moulinex, tous pour faits de grève ; quatre délégués C.F.D.T. à la radiotechnique pour avoir « voulu se mêler des circonstances et des causes d'un accident du travail » ; un lynotipiste C.G.T. de l'imprimerie Ozanne pour avoir réduit sa cadence de production, etc.

Les militants de la C.F.D.T. locale, qui a été très active dans l'animation de ces luttes, sont particulièrement visés par ces mesures. Deux délégués C.F.D.T. de la S.M.N. viennent d'être condamnés à des amendes par le tribunal à la suite d'une action des travailleurs d'un atelier de la S.M.N. qui, pour protester contre le licenciement d'un de leurs camarades que l'on accusait d'avoir pointé pour les autres, avaient « retenu » pendant neuf heures un ingénieur de l'entreprise. Posant la question « La vie d'un ouvrier coûte-t-elle moins cher que neuf heures de liberté ? », la C.F.D.T. de Caen répond ainsi au jugement :

Pour la S.M.N., le problème n'était pas que Masseron et Robert (les deux délégués) **soient condamnés à de fortes amendes. La direction voulait obtenir une condamnation de principe en vue du licenciement qu'elle demande dans une troisième procédure au Tribunal des Prudhommes.**

Le juge dit **que les délégués doivent être** des négociateurs neutres. **Il est quand même anormal que le juge ne connaisse pas la mission des délégués prévue par la loi.**

Effectivement, les délégués de la C.F.D.T. n'ont jamais été et ne veulent pas être des « négociateurs neutres » car ils sont élus par les travailleurs pour les représenter, et non pour faire la part des « intérêts » de la S.M.N. et des travailleurs.

Le juge ne confond-il pas le rôle des délégués et celui de l'inspecteur du travail ?

Par contre, les travailleurs souhaiteraient la justice effectivement plus neutre.

RAPPELONS LES FAITS !

— Tout au long du texte du jugement, il apparaît deux catégories de témoignages qui n'ont pas la même valeur. Lorsque le témoin est un ouvrier, le juge emploie dans son rapport l'expression : « paraît-il... ». Lorsque c'est un témoin de la direction, il prend sa déclaration pour sûr : « Masseron a gardé la porte... »

— Donc, pour les témoins ouvriers, le juge porte un doute.

— Pour les témoins de la direction, il reprend les déclarations à son compte.

Pour la Justice, **plus on est élevé dans la hiérarchie, plus le témoignage a de valeur.**

A notre avis, la justice n'est pas incompétente. C'est donc bien une fois de plus la preuve qu'elle est une justice de classe au service du patronat.

Mondeville, le 20 octobre 1970.

Un militant ouvrier dénoncé comme "gauchiste" par un film de la CGT

Pendant toute cette affaire, le pouvoir a bénéficié de la complicité de la C.F.T.C. et de la C.G.C. Cela n'est pas la première fois. Mais ce qui a le plus scandalisé les militants ouvriers, c'est l'attitude de la C.G.T. et ses déclarations, sur lesquelles s'est appuyé une grande partie de l'accusation :

Déclarations d'Avrillon, secrétaire général du syndicat C.G.T. de la S.M.N., qui a condamné l'action des travailleurs du service électrique bien que Simon, délégué C.G.T. ait activement participé à cette action, toute la nuit.

Quinze jours avant le procès, comme par hasard, la C.G.T. sortait en première à Caen un film, « Le Frein », dont 150 copies ont été tirées afin d'être projetées dans tout le pays. Ce film, partiellement tourné à la S.M.N. au moment de l'action, attaque très violemment les militants C.F.D.T. de la S.M.N. — ceux mêmes qui, quelques jours plus tard, devaient passer en jugement. Ce ne sont plus simplement les étudiants gauchistes — eux aussi attaqués au passage —, mais des militants ouvriers qui sont traités de gauchistes et de provocateurs. Le secrétaire de l'U.D.-C.F.D.T., Cagnard, dont une des initiatives au cours de l'action est violemment prise à partie, est selon le film « bien connu à Caen pour ses attitudes provocatrices ».

Devant cette attitude, les militants de la C.F.D.T. posent un certain nombre de questions :

Est-ce un hasard si les avocats de la S.M.N., au cours du procès de samedi, ont mis en avant le film « Le Frein » et les déclarations des responsables C.G.T. de la S.M.N. accusant la C.F.D.T., et par là-même Robert et Masseron, de mener des actions gauchistes et aventuristes ?

Le film « Le Frein », qui lui aussi condamne les méthodes d'action de la C.F.D.T., a été tourné il y a un an en partie à la S.M.N. Comment se fait-il qu'il soit diffusé dans le Calvados quinze jours avant le procès ? Est-ce un hasard ?

Sous prétexte que l'on veut se mettre bien avec la maîtrise et les cadres et obtenir leurs voix aux élections, est-ce

raisonnable d'admettre sans réagir leurs décisions parfois arbitraires et injustes ? Pour sa part, la C.F.D.T. laisse cette tâche indigne à d'autres.

Est-ce faire du gauchisme que de se battre pour défendre un pauvre manœuvre injustement licencié même si pour cela il faut qu'un cadre soit obligé de discuter jusqu'à 3 heures du matin ?

A la fin de la manifestation de Caen, 150 à 200 qui ont tenté à plusieurs reprises de dévoyer la Manifestation, sans succès, sont allés casser un carreau à la Préfecture, à la tête, Robert et Aussant CFDT

Les « Cahiers de Mai » ont déjà publié cette photo et sa légende dans leur N° 16 où une enquête était consacrée aux conflits d'octobre 69 à la S.M.N. ; ce document est extrait du journal de l'U.D. C.G.T. du Calvados d'avril 1969 où les têtes de deux militants C.F.D.T.-S.M.N. ont été entourées d'un cercle par les soins des responsables de l'U.D. C.G.T., pour la seule raison qu'ils ne s'étaient pas satisfait du traditionnel et inoffensif défilé qui, à Caen, devait marquer les discussions de Tilsitt.

Un livre qui illustre les méthodes de la répression patronale

Guy Robert est un jeune technicien de 26 ans, employé dans une usine de la Saviem, près de Caen ; il est aussi militant C.F.D.T. et délégué du personnel. En mai 1968, il a été au cœur du mouvement et il a dirigé la délégation qui a discuté les accords d'entreprise Saviem. La direction l'a licencié quelques mois plus tard. C'est l'histoire de ce licenciement que raconte la brochure éditée par l'Union Départementale C.F.D.T. du Calvados sous le titre *L'affaire Guy Robert ou la revanche de* 1968.

Un militant syndical, délégué du personnel, licencié, c'est moins fréquent et moins facile qu'un simple ouvrier, mais cela arrive souvent, si ce militant n'accepte pas la collaboration de classes, et surtout depuis la grande peur des patrons en mai 1968.

Tous les licenciements mériteraient une brochure d'explication, car chacun met en lumière les mécanismes d'opression du système capitaliste, y compris l'habitude à la répression. Alors pourquoi ce cas particulier ? « L'affaire Guy Robert, dit la préface, n'est pas un livre à la gloire d'un syndicaliste persécuté par ses patrons ; à aucun moment nous n'avons voulu faire de Robert un héros, le propos eût exagérément dépassé la portée réelle de l'événement : dans un passé pas si lointain, des militants ouvriers ont été réduits à la misère, emprisonnés, tués. Robert, lui, n'a été pour l'instant que licencié de son entreprise. » Et en effet, l'intérêt de cette affaire est qu'elle met à nu l'hypocrisie de la justice, son parti-pris de classe, en montrant par le détail comment cette institution avalise les manquements du patronat aux lois qu'elle est chargée de faire respecter ; l'intérêt de cette brochure est qu'elle décrit la solidarité des appareils d'Etat, ministère, préfecture, armée, ligués pour briser moralement un militant ouvrier.

Mais ce qui apparaît aussi à la lecture de ce petit livre, et cela n'est pas suffisamment mis en évidence, c'est la limite d'une action en justice quand il s'agit de défendre un militant : l'affaire Guy Robert en est la démonstration vivante et concrète.

Si nous avons souligné l'intérêt de ce livre — et il faudrait parler de ses autres digressions instructives sur la nature du mouvement ouvrier de la région de Caen et sur les caractéristiques des nouveaux militants syndicaux de la C.F.D.T. locale — nous ne cacherons pas notre désaccord à la lecture de certaines pages où apparaissent en clair les illusions réformistes du journaliste, auteur de la brochure : regretter le caractère rétrograde du patronat français et lui opposer l'attitude d'un patron « new-look » comme Jean Riboud qui « accepte ce que Eugène Descamps représente, c'est-à-dire le fait syndical et ses conséquences sinon à long terme du moins immédiates », c'est s'aveugler et sur les raisons du retard du C.N.P.F. et sur l'intelligence d'un patron schreiberiste. Si le C.N.P.F. est rétrograde c'est qu'entre autres le prolétariat français ne lui laisse pas le choix, surtout depuis mai : Marx faisait déjà remarquer que la France était le pays classique de la lutte des classes, avec un patronat et un prolétariat qui vont chacun jusqu'au bout. Ce qui fait l'intelligence d'un Jean Riboud, c'est d'avoir compris mieux que d'autres patrons, il est vrai, que pour museler la classe ouvrière il vaut mieux agir par syndicat interposé, quitte à donner à ces syndicats, en contre-partie, des avantages inconnus jusque-là en France. N'est-ce pas l'exemple des syndicats allemands ou scandinaves ?

Mais l'important c'est ce que montre la brochure : c'est-à-dire le mécanisme de la répression, démonté, et le masque de la neutralité, arraché.

(On peut obtenir cette brochure en écrivant à : U.D.-C.F.D.T. du Calvados, place Guillouard, 14 - CAEN.)

Vergèze

Suite à la grève de juin à la "Source Perrier" les Sections CGT et CFDT appellent à la solidarité contre les menaces de la direction

Au mois de juin dernier, les cinq usines du trust Perrier ont mené une grève victorieuse de onze jours (cf. « Cahiers de Mai » n° 22.)

A Vergèze (près de Nîmes), où l'usine a été occupée massivement par les ouvriers pendant quatre jours, la direction cherche, depuis, à liquider les sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T. qui, avec l'appui de l'ensemble du personnel, lui mènent la vie dure depuis longtemps.

C'est ainsi qu'au début novembre douze travailleurs de la Source Perrier ont comparu devant le tribunal des prud'hommes de Nîmes en résiliation judiciaire du contrat de travail pour fautes commises pendant la grève. Dans un tract distribué cet été sur les plages au cours des manifestations organisées pendant les débrayages, les syndicats expliquent cette manœuvre :

« Perrier traîne douze salariés devant les tribunaux pour fautes commises pendant la grève. Il ne veut pas s'attaquer de face aux responsables syndicaux car il sait bien que jamais le Comité d'Etablissement et l'Inspection du Travail n'accepteront ces licenciements. »

Mais parmi les douze travailleurs, il y a dix responsables syndicaux :
— Cinq délégués du personnel C.G.T. ;
— Trois délégués syndicaux (deux C.G.T. et un C.F.D.T.), dont les deux secrétaires des syndicats ;
— Le secrétaire du Comité d'Etablissement C.F.D.T. ;
— Le secrétaire adjoint du Comité d'Etablissement C.G.T.

Les fautes reprochées — que les travailleurs n'ont connu qu'à la séance dite de conciliation du 18 septembre — sont ridicules en regard de la menace de licenciement : occupation du standard, propos grossiers, altercations verbales, mise en route de la sirène, s'être suspendu aux grilles de l'usine.

scandale

A LA SOURCE PERRIER

900 OUVRIERS EN GREVE EN JUIN !
Le trust Perrier prend peur et décide de décapiter les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T.

- 5 délégués du personnel C.G.T.
- 3 délégués syndicaux (2 C.G.T. - 1 C.F.D.T.) (dont les 2 secrétaires des syndicats)
- le secrétaire du Comité d'Entreprise C.F.D.T.
- le secrétaire adjoint C.G.T.

sont traînés devant les tribunaux pour licenciement

Les répercutions de ce procès pourraient avoir de graves conséquences pour le mouvement ouvrier.

TOUS UNIS ET MOBILISES POUR FAIRE ECHEC A LA REPRESSION PATRONALE

C'est donc un grand coup que veut frapper la direction du trust. Comme dans le groupe des eaux minérales elle a immédiatement tenté en juillet une reprise en main ; mais la mise à pied d'un délégué s'est heurtée à une vive réaction.

Perrier a toujours joué sur le monopole de l'emploi qu'il détient dans la région de Nîmes, où les industries sont rares. De plus, un climat général d'insécurité s'est développé : les fermetures d'entreprises (Ventex-Ganges) alternent avec les cas de répression (Crégut, où un délégué est licencié, Perez, où des immigrés sont renvoyés et expulsés). Très souvent, la mauvaise marche, la faillite donnent un prétexte à licencier les travailleurs trop combatifs (Pantalons Le Toro).

Autour de leur section syndicale, les travailleurs de Perrier étaient devenus le fer de lance de l'action dans le groupe comme dans la région.

C'est pourquoi les ouvriers de Perrier soulignent l'enjeu de ce procès pour toute la classe ouvrière : outre le précédent juridique qui serait créé, une victoire de Perrier ruinerait plusieurs années d'action :

« Quant à nous, nous lutterons jusqu'au bout sur le plan de l'action, de la démystification, sur le plan de la popularisation ainsi que sur le plan de l'action syndicale de masse.

« Déjà le 18 septembre (le jour de la « conciliation »), le personnel a fait bloc autour des syndicats C.G.T. et C.F.D.T.

« Mais ce bloc se durcira encore par un apport de forces extérieures. Les manifestations de solidarité affluent. Des syndicalistes du pays tout entier ont compris qu'à travers les syndicalistes de Perrier ce sont eux-mêmes qui sont menacés. C'est pourquoi nous avons confiance sur l'issue de cette bataille, même si celle-ci doit être longue, nous la mènerons jusqu'au bout sans faiblir.

C'est sur toute la classe ouvrière que nous comptons pour parvenir victorieusement à ce terme. »

Le 5 novembre un meeting de soutien a rempli la Bourse du Travail de Nîmes. Le jugement a été reporté mais les menaces subsistent.

La France est-elle "veuve" ?

Il était naturel que la mort du général de Gaulle prenne une dimension exceptionnelle, produise l'effet d'un choc et suscite chez beaucoup, parfois malgré eux, une émotion complexe. De Gaulle a été mêlé, de manière inextricable, à la vie publique, et même à la vie intime de ce pays, durant 30 ans. Un temps aussi long possède par lui-même une réalité, un pouvoir que chacun subit.

Nombreux de ceux qui ont combattu sa politique avec le plus de fermeté et de suite dans les idées, en tant que prolétaires, guidés par leur conscience de classe — nombreux de ceux qui, luttant contre les mêmes adversaires que lui, de 1940 à 1944, ou à la fin de la guerre d'Algérie, n'ont jamais été dupes pour autant des motifs qui inspiraient De Gaulle, n'ont jamais perdu de vue qu'entre lui et le mouvement ouvrier l'opposition de classe était irréductible, ont éprouvé cette surprise et cette émotion complexes en apprenant soudain, le 10 novembre, que l'un des personnages principaux du drame politique qui se joue depuis 30 ans avait quitté la scène à tout jamais.

Dix-huit mois après une première « sortie », cette disparition définitive soulignait avec force qu'une période nouvelle, dans la vie politique de ce pays, a commencé en mai 1968. Le plus illustre des survivants de la période précédente, par sa seule présence dans un petit village, par des voyages prétendument « privés », ou par la publication d'un livre, pouvait encore rendre le service à beaucoup de monde de dissimuler en partie ce fait décisif. Depuis le 10 novembre, cette illusion s'estompe rapidement.

Du côté du pouvoir, et même sur toute la scène politique traditionnelle (majorité, opposition, etc.), on a parfaitement compris ce que cette mort représentait et on a perdu un brin la tête.

C'est que la période nouvelle, commencée à Mai 68, inquiète à peu près tous ces gens. L'avenir inquiète le plus souvent ceux qui ont accédé à une position qu'ils jugent importante, voire enviable. Il en est résulté une prodigieuse surenchère dans les démonstration de douleurs officielles — une surenchère si ridicule parfois qu'elle est parvenue à agacer, à faire grommeler un grand nombre de ceux même qui, quelques jours plus tôt, participaient plus ou moins au « deuil national » !... Alors que la tradition veut que la France soit comparée, dans les messages et discours, à une « mère », et les Français à ses « fils », M. Pompidou a laissé entendre que De Gaulle avait entretenu avec son pays des relations incestueuses puisque sa mort aurait fait de la France une « veuve » !... Quant au conseil municipal de Paris — unanime — il a réussi le tour de force de donner le nom de De Gaulle au seul lieu de cette ville qui continuera envers et contre tout à être appelé par un

autre nom (la place l'Etoile) !... Et dire que le disparu avait demandé par testament des obsèques « simples ». Que ce serait-il passé dans le cas contraire !...

On a vu aussi réapparaître ici et là une idée qui a troublé beaucoup d'esprits durant plusieurs années. Les « petits malins » qui s'imaginent connaître le « dessous des choses » parce qu'ils gobent et colportent toutes sortes de cancans politiques ont prétendu, en effet, que M. Pompidou et ses amis, apprenant la mort de leur grand homme, avaient poussé un soupir de soulagement. Ils étaient débarrassés d'un témoin gênant, disait-on.

Rien n'est moins sûr, nous semble-t-il. La forte personnalité du général de Gaulle, même si ce dernier demeurait silencieux et même si on lui attribuait quelques boutades amères sur ses successeurs, représentait encore un capital politique important pour le pouvoir actuel, notamment dans de larges milieux populaires qui demeuraient sensibles, en dépit de tout, à une certaine manière de prendre les choses de haut et à la probité, au sens le plus matériel du mot, de l'homme public. Celui-là au moins — pensait-on — ne vole pas dans la caisse ! Et cette conviction lui valait à elle seule, par les temps qui courent, de fidèles et secrètes sympathies.

Or, ce capital politique, même fortement entamé depuis 18 mois, le pouvoir actuel continuait à utiliser du mieux possible, à son profit, et l'on voit bien, au rythme des pèlerinages à Colombey, qu'il va tenter de le protéger, tant bien que mal. Mais la dissolution de ce capital est maintenant très proche. L'ombre du général de Gaulle disparue, le vrai visage de la société capitaliste deviendra de plus en plus visible.

Le vrai visage de cette société, c'est celui de M. Pompidou — et cela depuis de nombreuses années, depuis bien avant que ce visage ait été photographié, soit connu de tous. Vivant aujourd'hui et gouvernant au profit de la bourgeoisie, il n'était au pouvoir d'aucun homme d'Etat, si forte fût sa personnalité, de donner à cette société un autre visage que celui-là. Il pouvait tout au plus le maintenir à l'arrière-plan, dans l'ombre, aussi longtemps qu'une crise grave ne le dévoilerait pas.

Le général de Gaulle n'est pas mort en novembre. Il est devenu une sorte de grand fantôme transparent, en Mai 68. Et maintenant ce fantôme lui-même disparaît.

Les syndicats devant la fiscalité

A la suite du projet de Budget pour 1971, les organisations syndicales mettent l'accent sur l'injustice de la fiscalité qui frappe durement les salariés. C'est sur eux que repose tout le poids de l'impôt.

L'Etat s'efforce de nous faire croire que l'impôt direct sur le revenu (27,4 % du total des impôts) est réparti avec justice parce qu'il est plus élevé quand on a un salaire plus élevé. Mais si on parle en pouvoir d'achat plutôt qu'en revenu, ce n'est plus la même chose : que reste-t-il à l'ouvrier quand il a payé ses impôts, et que reste-t-il au cadre quand il a payé les siens ?

Pour l'impôt indirect (47,7 % du total des impôts), c'est encore pire : les taxes et surtaxes diverses sur les gauloises, l'essence, etc., sont payées par tous, riches ou pas. La T.V.A. est payée par le consommateur situé au bout du circuit, sur tout ce qu'il consomme, quel que soit son revenu : le manœuvre paye en T.V.A. 20 % du prix, et le P.D.G. n'en paye pas moins, mais pas plus.

Le tout premier geste de soutien, c'est de souscrire un abonnement de diffusion

Mais quel est le véritable rôle politique de l'impôt ? Le capitalisme a besoin de l'impôt pour se maintenir. Autrement, comment l'Etat pourrait-il renflouer les sociétés en difficulté en leur passant des commandes préférencielles, comment pourrait-il entretenir ses forces répressives, police, armée et autres, destinées aux travailleurs en colère, comment pourrait-il pratiquer le dumping sur le dos des salariés pour arracher de nouveaux marchés à l'extérieur : les produits exportés sont vendus à bas prix et pour compenser la perte de profit, on augmente le prix de ceux destinés à la consommation intérieure.

Chaque salarié contribue ainsi, en payant ses impôts, au maintien du capitalisme et à l'entretien de son Etat.

C'est pourquoi il est illusoire d'espérer un aménagement de la fiscalité, et vain de dénoncer la fiscalité de classe : l'impôt fait partie du système. Jamais le capitalisme ne réduit son profit sans y être contraint par la force.

Ce ne sont pas les « protestations » lancées par la C.G.T., style pétition-délégation-débrayage, ni la revendication de la C.F.D.T. de faire jouer à l'impôt « un rôle de solidarité nationale et d'orientation économique » qui changeront quoi que ce soit ! Notons en passant les positions divergentes des syndicats sur les moyens d'action !

A ce sujet, il serait peut-être intéressant d'étudier les expériences de nos camarades italiens en ce domaine : en effet leurs syndicats semblent avoir définitivement compris l'inutilité de ces actions sans effets et préconisent maintenant la désobéissance civile allant de la suspension du payement des taxes-radio et des quittances d'électricité, à la fixation par les locataires eux-mêmes du prix des loyers.

Ce n'est pas en aménageant le système capitaliste que les travailleurs se libèrent. La C.G.T. dit : « Tous égaux devant le fisc. » La C.G.T. réclame : « Plus de justice fiscale ». A ces slogans qui ne visent qu'à aménager l'impôt et à lui donner une apparence de justice charitable, nous répondons : N'AMENEGEONS PAS LA FISCALITE, AYONS POUR OBJECTIF DE LA DETRUIRE !

(Extrait de « Action-Cheminots », octobre 70.

Le premier numéro de "lectures ouvrières" paraîtra le 15 décembre

De nombreux livres et brochures susceptibles d'intéresser les militants du mouvement ouvrier et de leur être utiles sont publiés chaque mois en ordre dispersé.

La presse traditionnelle ne signale la publication de ces ouvrages que de manière très incomplète et elle en rend compte avec plus ou moins de partialité, d'incompétence, de dilettantisme.

De son côté, la presse des groupes et organisations d'extrême-gauche ne signale la publication, la plupart du temps, que des ouvrages reflétant scrupuleusement l'idéologie à laquelle ces groupes et organisations se réfèrent, ou bien, si elle parle d'autres ouvrages, c'est sur un ton polémique qui nuit à une information exacte.

Parmi les éditeurs de ces ouvrages, nombreux sont ceux, de plus, qui ne disposent que d'un circuit de distribution restreint, et rares sont les librairies où ces ouvrages peuvent être feuilletés avant de fixer son choix, à condition encore d'avoir du temps libre aux heures où les librairies sont ouvertes.

Enfin, un grand nombre de livres coûtent cher. Mal renseigné sur leur contenu, leurs qualités et défauts, on hésite d'autant plus à faire un achat.

Restent les quelques bibliothèques d'un accès pratique pour les militants ouvriers. Mais, en règle générale, elles reflètent aussi l'idéologie dominante des organisations et institutions qui les ont constituées, présentent de nombreuses lacunes sur des sujets importants, et lorsque les ouvrages figurent sur leurs catalogues, les lecteurs qui ne disposent pas de longues journées à consacrer à la lecture manquent également d'informations précises pour faire leur choix, pour déterminer quel livre nouveau ce mois-ci, quel ouvrage sur tel sujet, il serait le plus intéressant et utile de lire, de préférence aux autres.

Pour toutes ces raisons, à la demande de nombreux militants ouvriers, une équipe se constitue en ce moment dans le but de publier un bulletin mensuel intitulé :

Lectures Ouvrières

Imprimé sur 8 pages format 21 × 27, ce bulletin rendra compte des livres et brochures susceptibles d'intéresser et d'être utiles qui auront été publiés durant le mois écoulé.

Il le fera avec un souci constant d'information précise et claire sur le contenu de ces ouvrages. Le point de vue des rédacteurs, qu'il serait en fin de compte malhonnête de dissimuler, sera présenté, de manière non équivoque, comme un point de vue, sans nuire à l'information elle-même.

Chaque numéro de « Lectures ouvrières » comportera en outre deux ou trois pages consacrées aux ouvrages les plus intéressants publiés sur un même sujet ou thème, y compris des livres et brochures publiés depuis plus longtemps.

« Lectures ouvrières », qui paraîtra le 15 de chaque mois à partir du 15 décembre sera imprimé sur feuilles perforées permettant plus facilement de conserver et de classer les fascicules mensuels. Une reliure spéciale pourra être commandée au journal.

D'autre part, toujours pour répondre à des demandes dans ce sens, les ouvrages dont il sera rendu compte pourront être achetés par correspondance. De même, pour certains ouvrages d'un prix élevé, un système de « prêts par correspondance » sera organisé.

« Lectures ouvrières » est réservé aux abonnés (de diffusion et individuels) des « Cahiers », qui le recevront gratuitement durant la période correspondant à la durée de leur abonnement au journal. Ceux des lecteurs des « Cahiers » dont l'abonnement est en cours recevront également « Lectures ouvrières » durant la période de leur abonnement restant à couvrir.

(Pour toute information supplémentaire et suggestion, écrire aux « Cahiers de Mai », 72, rue du Château-d'Eau, Paris-X°.)

Bientôt le nouveau numéro de

ACTION PTT

Le nouveau numéro de « ACTION-PTT » sera disponible début décembre.

Il contiendra des informations sur les luttes des postiers de Rouen, Lyon, Nice, en particulier.

On y trouvera aussi des textes élaborés par des travailleurs des Télécommunications, des Chèques Postaux et C.D.A.U. 1 sur les problèmes qui doivent être solutionnés pour que les mouvements actuels soient efficaces dans l'immédiat et débouchent sur des perspectives réelles.

On peut commander ce numéro dès maintenant en écrivant à « ACTION-PTT-CAHIERS DE MAI », 72, rue du Château-d'Eau, Paris-10e. (Prix de l'exemplaire : 0,50 F - Abonnement annuel : 5 F. Prière d'effectuer tout paiement au nom de M. Fournié, C.C.P. 9702-73 Paris.)

LES LUTTES QUI PREPARENT L'AVENIR

Merlebach

Premières conséquences de la grève des mineurs

Le bassin houiller de Lorraine est le seul bassin français dont la fermeture n'est pas prévue à l'heure actuelle. Mais la direction y mène une très sévère politique de rentabilisation marquée par la fermeture, les compressions de personnel et l'augmentation de la production. La mécanisation est développée au maximum et bouleverse le travail des piqueurs.

A Merlebach, des machines louées ont été installées dans les tailles. Pour les rentabiliser au plus vite, et augmenter la productivité, la direction des houillères vient de mettre en place une nouvelle grille d'horaires : les 3/8 sont remplacés par les 4/8, les machines fonctionnent désormais 21 heures sur 24. La réduction du temps mort ainsi obtenue par l'adjonction d'une nouvelle équipe lui fera faire 200 millions d'économie par an.

Avec ce système, c'est le temps de vivre qui, encore une fois, se réduit d'autant pour les mineurs ; plus de vie familiale ; le repas se fait souvent en trois services, on ne voit plus ses enfants que quelques heures par semaines. C'est là-dessus qu'insistèrent surtout les mineurs de Merlebach à l'occasion d'un référendum que la C.F.D.T. organisa au début du mois d'octobre. Parmi les six cents réponses, une centaine provenaient des femmes de mineurs elles-mêmes.

Devant le très profond mécontentement qui se manifeste alors, la C.G.T. fait des propositions d'action intersyndicale et met en avant un certain nombre de revendications. Avec F.O. et la C.F.D.T. — la C.F.T.C. refusant de se joindre au mouvement —, elle lance un mot d'ordre de grève pour le vendredi 16 octobre. Suivie à 80 % sur les trois puits de Merlebach, la grève est reconduite.

Se battre pour avoir le temps de vivre

Mais dès ce moment, les objectifs des organisations syndicales ne sont pas à la mesure des aspirations des travailleurs et de leur volonté de lutte. Ce que voulaient d'abord les mineurs, c'était la mise en cause directe des 4/8 et, plus généralement, des conditions de travail inhumaines imposées par la recherche d'une productivité et d'une rentabilité dont ils n'ont que faire.

De leur côté, les organisations syndicales, qui, au moment de son introduction, n'avaient pas contesté le principe des 4/8, recherchent d'abord une « compensation financière ». Celle-ci est certes toujours bonne à prendre, mais en faisant ce choix elles limitent dès le départ les objectifs de la lutte et refusent de s'attaquer aux conditions de travail (Bladt, secrétaire de la C.F.D.T. : « On nous demande de travailler jour et nuit, cela ne peut être acceptable sans compensations... »). La mise en cause des 4/8 se limite aux discours de meetings. « En généralisant les quatre postes, la question se pose de savoir, aujourd'hui, si nous sommes des hommes ou des bêtes », déclare encore Bladt au puits 5. Mais l'objectif reste absent des plates-formes revendicatives. Au fil des jours, la revendication de la réduction des horaires de travail passe elle-même au second plan. Au fil des tracts, les organisations syndicales ignorent les motifs réels de l'action, mettent seulement l'accent sur des revendications salariales et acceptent de ne discuter avec le patron que sur ce terrain.

Pourtant, si les discussions n'aboutissent pas, la grève ne faiblit pas, au contraire : une semaine après, le nombre des grévistes tourne toujours autour de 80 % à Merlebach. Le mouvement prend une nouvelle ampleur. Le mercredi 21, le siège de Faulquemont se met lui aussi en grève, bientôt suivit par les puits de l'ensemble du bassin de Lorraine qui, à l'appel des organisations syndicales, arrêtent tout le travail à partir du vendredi 23.

Le 21, le 24 et le 26, sur les différents puits de Merlebach, de grands meetings rassemblent les mineurs qui manifestent à chaque fois leur détermination en marchant jusqu'au siège de la direction des H.L.B. ; et devant l'intransigeance du directeur général Lagabrielle qui bloque la négociation, trois délégués syndicaux (C.G.T., C.F.D.T. et F.O.) entament une grève de la faim.

Dimanche 25, après 2 jours de grève, le patronat finit par faire des propositions : ouverture

Campagne de lancement

Veuillez envoyer de ma part :

NOM, PRENOM .....

ADRESSE .....

..... **Profession** .....

NOM, PRENOM .....

ADRESSE .....

..... **Profession** .....

Bulletin à retourner aux « Cahiers de Mai », 72, rue du Château-d'Eau, Paris-10e.

vers un salaire minimum garanti à la tâche, rediscussion du prix de tâche lorsque celui-ci varierait de 10 % d'un mois à l'autre, majoration de 1,50 F de la prime de nuit des postes intercalaires, aménagement des transports par cars, vagues promesses d'une rediscussion de la convention collective. Ces propositions se doublent le lendemain, lundi, d'un ultimatum patronal dont le refrain est connu :

« Nos concessions sont à la limite extrême de ce qu'il est possible d'admettre sans entamer le potentiel de l'entreprise. Si ceci n'était pas reconnu, le devenir industriel du bassin houiller risquerait d'être gravement compromis ! », déclare Lagabrielle, directeur général des houillères.

A la fin de la même journée, les organisations syndicales, après avoir obtenu une faible amélioration des propositions du matin, concernant le salaire garanti au fond et des délais pour la révision de la convention collective, émettent un « préjugé favorable » à ces propositions, avant de les soumettre aux travailleurs ; les avantages acquis sont faibles ; les garanties de salaire promis ne constituent même pas de modification sensible de la masse salariale. La plate-forme revendicative de départ, déjà limitée, est devenue peau de chagrin.

Le lendemain matin, au puits Wouters, 600 mineurs réunis rejettent à main levée — et à l'unanimité moins quatre voix — les propositions patronales. Cela n'était sans doute pas assez clair puisque, dans la même journée, des porte-parole syndicaux, trouvant le vote peu représentatif et démocratique, proposent pour le lendemain un scrutin général à bulletins secrets !

Dès lors, le front intersyndical, qui jusque-là avait pu apparaître uni, sous la houlette de la direction de la fédération C.G.T. des mineurs et de son secrétaire général Maurer, commence à se disloquer. F.O. et la C.G.T. poussent à la reprise : beaucoup de piquets de grève se trouvent être retirés. La C.F.D.T., quant à elle, se refuse de donner des consignes de vote.

Comment Maurer a orchestré la confusion

Dans tous les puits de Merlebach, le poste du matin se prononce pour la poursuite de la grève. Le poste de l'après-midi n'aura pas le temps de finir de voter ; des envoyés de la direction C.G.T. empêchent la poursuite du scrutin et, aux puits Reumaux, enlèvent les urnes en plein vote. Celle-ci orchestre la confusion ainsi créée pour justifier la reprise. Maurer tente de « disqualifier » la C.F.D.T. et, faisant d'une pierre deux coups, met en évidence les fluctuations de positions de la C.F.D.T. au cours des derniers jours et — paradoxe — essaye même de lui faire endosser l'initiative de la reprise du travail, au moment où celle-ci apparaît favorable à la poursuite de la grève !

« Certes, cela n'est pas suffisant par rapport aux revendications, mais était-il possible de continuer l'action, pour obtenir plus après la confusion et le trouble jeté dès lundi soir par un responsable C.F.D.T. qui, sans tenir compte des appréciations positives du comité intersyndical, parlait de propositions acceptables et d'une reprise du travail pour mercredi ? »

(Tract de la C.G.T.)

La nécessité de maintenir l'unité syndicale avait servi de prétexte pour imposer la reprise du travail. La C.G.T. monte en épingle la division syndicale pour arriver au même but.

Cette situation de confusion, ces règlements de compte, bien éloignés des objectifs des travailleurs, contribuent à une reprise échelonnée, la plupart du temps dans l'amertume et la colère, alors que l'ampleur du mouvement avait laissé espérer autre chose.

Si la C.F.T.C. n'a surpris personne en jouant le jeu du patronat, la direction de la C.G.T. semble avoir perdu beaucoup de son prestige parmi les mineurs et l'autorité de Maurer — jusque-là incontestée — est entamée auprès de militants de la C.G.T. Ceux qui l'avaient inconditionnellement soutenu et avaient activement poussé à la reprise du travail sont absents du carreau de la mine...

Dans cette région où l'on disait que les mineurs faisaient grève sans savoir pourquoi, la masse a manifesté sa volonté bien arrêtée en refusant le compromis présenté par les trois syndicats ouvriers. Cette évolution avait déjà commencé à se manifester lors d'une grève en juin dernier à Merlebach. Les conducteurs de locomotives et les tireurs de bois avaient alors formulé eux-mêmes leur propre cahier de revendication et dirigé eux-mêmes leur lutte.

Cette fois-ci, la base a commencé à s'organiser pour imposer sa propre volonté. Dans certains puits, des groupes d'ouvriers immigrés, en particulier d'Italiens, étaient présents à tous les piquets pour discuter avec leurs compatriotes. Lorsque les militants syndicaux ont présenté le compromis au puits Simon, des groupes d'ouvriers ont apostrophé l'orateur ; l'un d'entre eux, non syndiqué, prit même la parole pour défendre la poursuite de la grève.

Campagne de lancement

Veuillez envoyer de ma part :

NOM, PRENOM .....

ADRESSE .....

..... **Profession** .....

NOM, PRENOM .....

ADRESSE .....

..... **Profession** .....

Bulletin à retourner aux « Cahiers de Mai », 72, rue du Château-d'Eau, Paris-10e.

De nombreux militants C.G.T., et même des responsables, critiquent violemment Maurer pour n'avoir pas tenu compte de la volonté de la masse.

Des militants C.F.D.T. engagent la base à prendre ses propres affaires en main : pour les inconditionnels de Maurer, ils croient encore au Père Noël.

Dès la reprise, un groupe de militants syndicaux publie en son nom propre deux tracts :

QUI PEUT DECIDER DE LA FIN D'UNE GREVE ?
— Ceux qui la font !
QUI PEUT SAVOIR
SI LES TRAVAILLEURS SONT SATISFAITS ?
— Les travailleurs eux-mêmes !

Pourquoi le camarade Maurer tient-il tellement à ce que le travail reprenne, contre l'avis des mineurs ?

Parce que les dirigeants nationaux de la C.G.T. ne veulent pas de grève pendant que M. Pompidou fait du commerce avec l'Union Soviétique !

Parce que le camarade Maurer exécute les ordres des dirigeants de la C.G.T.

Ceux-ci n'avaient qu'à lever le petit doigt pour que nos camarades mineurs du Nord se mettent en grève, car ils ont, eux aussi, de justes revendications à faire aboutir La C.G.T. ne l'a pas voulu.

Les mineurs refusent, à main levée, de reprendre le travail. On les fera voter à bulletins secrets. Ils refusent encore ? On leur enlèvera les urnes en plein vote, comme cela s'est produit au puits Reumaux, et on leur donnera L'ORDRE de reprendre le travail.

Les mineurs, et parmi eux de nombreux camarades militants de la C.G.T., n'ont pas obéi au camarade Maurer.

Les travailleurs n'ont pas à recevoir d'ordres d'un bureaucrate syndicaliste.

Ainsi les directions syndicales sont contestées et une nouvelle conception de la lutte ouvrière commence à apparaître sur le bassin. Aujourd'hui, un grand nombre de questions se posent encore à ce courant encore épars :

— Comment s'unifier et mettre fin à la toute puissance d'un Maurer.

— Comment empêcher que les manœuvres de quelques dirigeants syndicaux puissent briser un mouvement d'une telle ampleur.

— Comment faire que les luttes soient menées d'un bout à l'autre par la masse des travailleurs.

— Comment faire que l'unité des travailleurs passe avant l'unité des syndicats.

— Comment empêcher aussi que les trahisons démobilisent les travailleurs, comme les conducteurs de loco de Merlebach qui, ayant vu leur mouvement combattu en juin par la C.G.T., sont les seuls mineurs de fond à n'avoir pas fait grève cette fois-ci.

CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE

Affiche imaginée par un groupe de mineurs à la suite de la grève :

M. Lagabrielle, directeur général des H.B.L., accorde le premier prix du concours national de bonne conduite

Au Citoyen **MAURER Erwin - Profession : secrétaire d'un syndicat et d'un parti, habitant une villa d'ingénieur H.B.L. à Rossellemont (Petite-Rosselle).**

Les points suivants marquant la personnalité du gagnant ont particulièrement retenu l'attention du jury :

1. Respect inconditionnel des priorités de droite.
2. Rapprochement très serré de la droite sans tentative de dépassement des bandes jaunes.
3. Absence d'excès de vitesse, même lorsqu'il se fait dépasser à gauche.
4. N'a pas causé d'inconvénients au déroulement normal du trafic.
5. Courtoisie accentuée envers les représentants de l'ordre.
6. S'arrête aux feux jaunes pour être immobile lorsque les feux passent au rouge.
7. Indique très clairement à ses camarades les sens interdits et les déviations à prendre pour s'en sortir.
8. Ses feux rouges « stop » sont très puissants et visibles de loin.
9. Virtuose dans les manœuvres de dégagement dans les embouteillages.
10. Ne s'arrête pas pour écouter les indications des habitants du lieu, estimant que lui seul connaît la route à prendre.

Remarque : **ne signale pas clairement ses intentions lors des changements de direction.**

LABO-CONTESTATION

Le N° 2 de « Labo-contestation » est paru. Cette revue définit ainsi ses objectifs :

« Si la moindre contestation dans un labo est répercutée dans le mois qui suit à plusieurs milliers d'exemplaires dans tous les labos de France, elle prend immédiatement un autre poids politique. »

Il en est de même pour les bureaux d'études et autres bureaux.

En même temps, « Labo-contestation » voudrait permettre d'y voir plus clair par rapports à des problèmes fondamentaux tels que :

— Quelle est la place de la recherche scientifique et des chercheurs dans une société ?

— Quelle est la signification du travail des techniciens, laborantins, secrétaires, dactylos, etc. ?

— Comment l'enseignement perpétue la division hiérarchique du travail ?

— Qui utilise le « Science » et comment ? (en particulier comme moyen d'exploration à la fois des travailleurs en France et des pays du tiers monde), etc.

Au sommaire de ce numéro :

Luttes dans les labos (Grève des vacataires ; Orsay, faculté des Sciences.)

Luttes dans les bureaux d'études.

Pour lancer des débats.

Lettres et Flashes.

Abonnement : 10 F pour quatre numéros - B.P. 24, 69 - Ste-Foy-les-Lyon - C.C.P. LYON 74 39-34 (ne pas indiquer le nom du bénéficiaire).

La Redoute (Roubaix)

La grève met en lumière les revendications réelles (brimades, cadences)

Au bout de trois jours de grève à La Redoute, première entreprise de vente par correspondance, la plus moderne et la plus rentable, le désaccord entre le patronat et les syndicats semblait se résumer à trois centimes d'augmentation par heure pour les plus bas salaires. Et pourtant la grève a duré encore presque une semaine, malgré les pressions et les intimidations de la direction. Ce n'est pas seulement pour trois centimes que les employés de La Redoute n'ont pas cédé. Les causes réelles du mécontentement étaient ailleurs, absentes des négociations officielles et concernaient d'abord les conditions de travail et particulièrement les cadences.

Une grève sur les salaires ?

A l'origine de la grève, il y a le désaccord sur les augmentations de salaire qui s'est manifesté lors de la réunion paritaire du vendredi 18 septembre entre les syndicats et le patronat de la vente par correspondance du Nord (La Redoute, les Trois Suisses, Damart). Pour poursuivre les négociations, le patronat accepte la demande de la C.G.T. d'une consultation du personnel. Le lundi 21 au matin, la C.F.D.T., majoritaire à La Redoute, préférant négocier d'abord par entreprise, informe le personnel à l'entrée des établissements et exige une entrevue immédiate avec la direction qui refuse. 85 % du personnel se met alors en grève. Trois délégués C.F.D.T. des cadres font savoir qu'ils acceptent les propositions patronales et se désolidarisent des revendications d'augmentation en partie non hiérarchisée du collège horaire et mensuel. « A ce moment-là, dit un délégué, on pensait que la grève durerait 48 heures. »

Le mercredi, des piquets de grève sont mis en place avec l'aide d'ouvriers d'autres entreprises pour marquer le coup face à la direction. Les cadres et la maîtrise essaient de les forcer avec l'aide de la police. Ils sont reçus par les employés à coup de pommes et de bananes. Devant le durcissement de la grève, la direction accepte de recevoir les syndicats le mercredi soir. L'entrevue aboutit presque à un compromis : la direction accepte 5 % et les 800 F mensuels minimum au 1er mars 1971 (alors que beaucoup ont moins de 700 F par mois). La C.F.D.T., pour garder l'unité avec la C.G.T., renonce à ses exigences de non-hiérarchisation de l'augmentation à condition qu'un relèvement de 0,30 F par heure soit garanti aux plus bas salaires ; la direction, elle, ne propose que 0,27 F. La C.G.T., suivie de la C.F.D.T., propose un vote du personnel. Les possibilités de négociations étant épuisées, « on pensait, dit un délégué, que le travail reprendrait le lendemain ». Le vote a lieu le jeudi matin : 60 % des employés se prononcent pour la poursuite de la grève. La veille s'était déroulé un meeting de 3 heures qui avait permis une prise de conscience collective importante même pour les délégués. 1 500 employés y assistaient, et plus de 50 y prirent la parole, dénonçant les conditions de travail, la dureté des cadences, l'ambiance des services, le manque de respect et la grossièreté des chefs...

Une organisation rentable du travail

La Redoute est fière de son organisation ultra-moderne, elle s'est révélée si rentable que les patrons ont racheté des sociétés analogues en Belgique et en Italie pour les réorganiser. Dans la plupart des services, une préoccupation majeure : la rapidité du travail. Toutes les erreurs viennent entamer le salaire. Les primes, qui vont de 0 à 150 F, et les notations, se basent sur la « valeur personnelle » ou le « comportement » ; autant dire qu'elles sont décidées à la tête du client. « Un arrêt maladie de 8 jours empêchera cette augmentation pendant au moins 6 mois. »

Au service I.B.M., qui répartit les commandes, on travaille devant un écran de télévision qu'il ne faut pas quitter des yeux pendant 4 heures. L'attention doit être tellement soutenue que « dans le service on entendrait voler les mouches ».

Dans les pools dactylos qui font le courrier pour les clients, même ambiance, il faut tenir ses douze lettres à l'heure.

Au service de l'envoi des catalogues, il faut en mettre 5 400 par jour sous enveloppe : « A la fin de la journée, on a manié chacune sept tonnes de papier. »

Le nerf central de La Redoute, c'est le téléflex et la chaîne d'expédition : il faut chercher les articles dans les casiers, les compter, les contrôler, les mettre sur la chaîne, les emballer par client, les trier pour la poste. La cadence est fixée par la vitesse de la chaîne. Le plus souvent elle dépasse les 13 mètres/minute :

« Les paniers tournent si vite qu'il faut saisir au vol les articles marqués. Au téléflex à La Martinoire, pour aller aux toilettes, il faut appuyer sur un bouton et attendre que le feu vert s'allume. »

La chaîne stoppe juste à l'heure de sortie, et après il faut encore nettoyer sa place, sinon on est pénalisée. Résultat :

« Quand je suis rentrée ici, j'avais seize ans, j'étais gaie, enjouée, maintenant tout m'énerve, je n'ai plus de patience. »

La direction mise sur la division du personnel ; jusqu'à récemment, chaque service avait des couleurs de blouses différentes :

« Essayez d'aller discuter avec un autre service, ça se voit tout de suite... d'ailleurs, on n'a de toute façon pas le temps. »

Au service routage, il n'y a presque que des travailleurs immigrés, ils seront les seuls hommes à suivre en bloc la grève.

Au service des expéditions sont regroupées les « filles des mines » que l'on va chercher quotidiennement dans les régions minières en déclin ; la direction refuse de les affecter à des emplois plus qualifiés. Riches de leur jeunesse et de leurs traditions familiales ouvrières, ce sont les plus combatives. Ce sont aussi les plus exploitées. Ramassées en car à 4 h 30 le matin, arrivées à 6 h 30 à Roubaix pour ne pas être en retard pour la rentrée de 7 heures, certaines ne rentreront pas chez elles avant 19 heures.

Au cours du meeting, ce sont les filles des mines qui insisteront le plus sur le problème des conditions de travail. En même temps, les différents services qui jusque-là ne se connaissaient pas, se rendent compte que leurs problèmes sont communs.

La fin de la grève n'arrête pas l'action

A partir du jeudi, la direction va tout mettre en œuvre pour isoler les syndicats de la base. Elle fait annoncer le jeudi qu'un accord est signé et que le travail a repris à 40 % ; pourtant le vendredi, 70 % du personnel est encore en grève ; elle fait distribuer dans les mines des tracts par ses cadres, incitant à la reprise du travail ; elle envoie à chaque employée une lettre disant que la grève n'est qu'un **gigantesque malentendu** ; finalement, elle accepte une dernière tentative de conciliation pour le lundi.

Officiellement le refus de céder des syndicats ne semble plus porter que sur trois centimes. Le lundi, la grève continue dans l'attente de la commission régionale de conciliation : la direction ne cède rien.

Le mardi matin, la C.F.D.T., dans un tract pour la première fois signé sans la C.G.T., décide de tirer les leçons de l'intransigeance de la direction et de proposer l'arrêt de la grève. La C.G.T. l'approuvera le lendemain, bien que dans les faits elle ait déjà tiré cette leçon depuis le jeudi en se retirant de l'action.

La reprise est donc proposée pour le mardi matin, pourtant les cars des mines n'arrivent pas pleins, certains même sont vides. 400 filles des mines arrivées refusent de reprendre le travail. A 8 h 30, la direction menace de fermer les portes : « Fermez ! fermez ! », crient les filles en applaudissant le chef du personnel venu faire le portier.

La C.F.D.T. propose alors une réunion avec elles qui va durer toute la journée. C'est là qu'est pris le premier tournant dans l'action, vers des revendications et des formes d'action nouvelles.

Les employées vont donner un contenu concret aux revendications syndicales de dignité humaine en élaborant un cahier de revendications en 56 points. A la fin de la journée, elles décident de continuer la lutte à l'intérieur de l'entreprise. Le mercredi, la reprise est complète. La C.F.D.T. sort un tract annonçant les nouvelles revendications énoncées par les employées et demande à ce que les délégués soient reçus par la direction. Ainsi ce n'est qu'au lendemain de la grève que s'expriment les revendications qui l'ont sous-tendue et qui expliquent l'extrême combativité qu'elle a continuellement gardée. « Si j'avais le choix, dit une employée, j'aurais préféré que ce soit surtout les conditions de travail qui soient améliorées. Ce matin, la chaîne tournait au moins à 15 m/mn, on devient dingue. »

Cesser les brimades et ralentir les cadences !

« En fait, dit un délégué C.F.D.T., nous avons toujours suivi la grève à 24 heures, le mardi encore nous avons été étonnés par la combativité des filles. Ce n'est vraiment qu'au cours de la réunion du mardi que nous avons pris conscience de l'importance qu'avaient pour elles les conditions de travail. Ça va être difficile car, si les salaires ça se négocie, les conditions de travail il faut pouvoir les imposer ; cela implique pour nous de repenser complètement nos formes d'action et notre organisation. »

Les filles des mines n'ont pas attendu pour prendre l'initiative : le jour même de la reprise, la chaîne stoppait 25 fois. La direction dut faire poser des pastilles sur les boutons d'arrêt pour repérer ceux qui l'arrêtaient. Dans les jours qui suivirent, des délégations spontanées sont allées trouver les chefs pointilleux pour leur faire cesser toutes les mesures de vexation. Le mardi 13, la direction avait accéléré la chaîne au maximum, spontanément, le routage a débrayé, provoquant un embouteillage et obligeant la chaîne à ralentir à 10 m/mn.

« Même si tous les objectifs n'ont pas été atteints avec cet arrêt d'esclavage de 10 jours, beaucoup ont laissé sur les pavés de la rue de l'Alma la peur que la direction voulait leur réinculquer dès la rentrée. »

Dans les 56 points du cahier de revendications établi par les employés, deux points ressortent avec insistance : cesser les brimades et les discriminations à la tête du client et ralentir les cadences.

Le téléflex ne doit plus tourner à plus de 10 m/mn, les dactylos ne doivent plus taper plus de 8 lettres à l'heure.

La direction a qualifié toutes ces revendications de broutilles. Les travailleurs qui subissent ces « broutilles » toute la journée ne sont pas de cet avis. Ils ont bien l'intention de le montrer dans les semaines et les mois qui viennent.

Castres

Renault-Machines-Outils

Pour imposer leurs revendications les travailleurs veulent rompre leur isolement

Avec près de 400 salariés, la Cornac est la plus grosse boîte de Castres. Depuis février 1969, dans le cadre d'une réorganisation nationale de la production des machines-outils, elle a été rachetée par la R.I.E.T. (Renault International Equipement technique), contrôlée à près de 100 % par la Régie. La production est identique à celle de R.M.O.-Billancourt (Renault Machines-Outils). L'usine de Castres se compose des ateliers de fabrication, des bureaux d'études et de méthode, des services administratifs. L'effectif total est de 380 personnes : 230 horaires (OS, P 1, P 2, P 3) et 150 mensuels.

Mais le point le plus important, c'est que pour un travail identique à celui de R.M.O., les travailleurs de Castres n'ont presque aucune des garanties sociales de l'usine parisienne et les salaires y sont de très loin inférieurs (parfois de la moitié !).

Si, en mai 1968, l'usine Cornac avait été localement en pointe, elle n'avait fait que suivre le mouvement général et n'avait rien obtenu de spécial. Pourtant, après mai 1968, le pourcentage de syndicalisation augmenta nettement pour atteindre aujourd'hui 90 % (trois quarts C.G.T., un quart C.F.D.T.). En décembre 1968, la direction procède à 140 licenciements. En février 1969, lors de la prise en main de la Cornac par Renault, la plupart des travailleurs sont réintégrés (ce qui permettra à la direction de toucher la prime de création d'emploi). Depuis, le climat dans l'usine n'a cessé de se dégrader, la direction de devenir plus dure (jusqu'à la chasse aux militants syndicaux dans les derniers mois).

Il faut se représenter le climat qui régnait dans la boîte à la rentrée : une direction n'hésitant pas devant des pratiques anti-syndicales, des cadres se prenant pour des gardes-chiourmes — et surtout le fait que les travailleurs prennent de plus en plus conscience de l'injustice flagrante due au décalage très important entre leurs avantages sociaux et professionnels et ceux de R.M.O.-Billancourt, malgré un travail identique.

Une grève unanime, sans jaunes ni piquets

Début septembre, un événement allait alourdir un peu plus le climat. Sous prétexte d'un rendement insuffisant, la direction mute un vieil ouvrier aux magasins, en le déclassant (baisse de salaire). Les travailleurs refusent aussitôt ces méthodes de prétendue rationalité par une grève immédiate. Deux jours suffisent à faire reclasser le camarade en question et à contraindre la direction à signer un engagement rendant impossible « toute mutation par voix autoritaire entraînant déclassement » ! Cet incident, à n'en pas douter, contribue à renforcer le mécontentement général contre ces méthodes patronales, mais aussi à montrer aux travailleurs la force et l'efficacité d'une riposte... Quelques jours plus tard, c'était le déclenchement de la grève.

Depuis un certain temps se déroulait une négociation entre la direction et le C.E., négociation qui butait sur le refus patronal de lâcher plus de 2,5 % d'augmentation, ce qui ne compensait même pas l'augmentation du coût de la vie.

De plus, la direction montre sa volonté de réorganiser le travail en 3/8 (la prime de nuit ne comprenant même pas la diminution de salaire entraînée par la réduction d'horaire).

Apprenant cela, le mardi 22 septembre, l'équipe du matin arrête le travail pour montrer son mécontentement devant l'intransigeance patronale et refuser catégoriquement la perspective des 3/8. Une discussion s'engage à la base et sur le tas : la grève illimitée est décidée et les revendications sont mises au point : refus absolu du passage aux 3/8, augmentation uniforme de 40 centimes par heure pour tout le monde (cette revendication a été demandée par une base fortement syndiquée à la C.G.T.) ; par souci d'unité, les mensuels sont consultés sur le principe de l'augmentation uniforme : le vote donnera 67 voix pour, 15 contre (en fait, les mensuels n'entreront pas en grève, mais apporteront une caution et un soutien financier aux grévistes). Les délégués vont voir une ultime fois le patron, qui refuse toute discussion et laisse s'engager l'épreuve de force.

La grève va durer quatre semaines ; chaque soir, à la bourse du travail, une assemblée générale sera organisée, regroupant régulièrement 150 travailleurs environ. La mobilisation est certaine, pas de jaunes, pas de piquet de grève. A partir des réunions journalières, on organise le travail : meeting d'information, collecte dans les boîtes locales. On peut noter que si l'information locale, assurée par les travailleurs, a été très bonne, l'information régionale a été défectueuse (Toulouse, distant de 70 km, a ignoré presque totalement cette grève).

Pour la C.G.T. de Billancourt, les revendications des grévistes de Castres ne sont pas orthodoxes

Ce n'est qu'au début de la troisième semaine de grève qu'eut lieu la première entrevue avec la direction ; mais celle-ci fit de cette entrevue une réunion d'information sur la place de la Cornac dans la R.I.E.T. et parla d'éventuelle modification du système de rémunération ; pas un mot sur les revendications des grévistes. Quelques jours après, des délégués C.G.T. et C.F.D.T. vont à Renault-Billancourt informer les camarades de cette boîte-sœur ; ils y trouvent un écho très favorable et en attendent beaucoup ; mais il semble que la nature des revendications et les méthodes de lutte (augmentation non hiérarchisée, grève illimitée), n'étant pas orthodoxes aux yeux de la C.G.T. (occupés par ailleurs à la préparation des élections professionnelles à Billancourt), le soutien syndical n'ait pas donné tout ce qu'on pouvait en attendre (solidarité et information). Une déception s'en suivit chez les travailleurs de Castres.

Au début de la quatrième semaine, la direction ne voulait toujours rien entendre. Une conférence de presse a lieu à Castres, à laquelle participent les personnalités locales (y compris les R.G.), les journaux locaux et les représentants des partis politiques. Le moral tient encore bon ; ainsi, le mercredi, une bou-

tade lancée sur une éventuelle virée punitive dans l'usine provoque l'affolement de la direction et montre bien que la détermination de la base était encore intacte.

Lors de l'épisode de l'ouvrier déclassé, la direction avait dû s'engager devant l'inspection du travail à avancer des « propositions positives » pour la négociation en cours : celles-ci se résumaient maintenant à un petit 1 % en plus, au 1er novembre.

C'est le jeudi 15 octobre que tout va changer. Des responsables du comité de grève (intersyndical), estimant que des grévistes risquaient de « lâcher » et que la direction ne reculerait pas, prirent une initiative qui marque peut-être le tournant de la grève. Sans avoir encore consulté l'assemblée de tous les travailleurs à ce sujet, ils prirent contact avec l'inspection du travail et lui firent transmettre à la direction « les conditions d'une reprise du travail » (engagement de non-répression surtout) ! Le jeudi soir, la « question de la reprise » surgit donc brusquement à l'assemblée générale : le comité de grève essaye de convaincre les travailleurs de sa nécessité ; mais la discussion est animée ; les avis partagés et une consultation à mains levées ne donnera qu'une vingtaine de voix pour la reprise, montrant ainsi la détermination encore intacte de la grosse majorité des grévistes. Pourtant, les responsables du comité de grève, arguant des dangers d'une continuation de la grève et de la nécessité d'une reprise dans l'unité, finirent par convaincre les travailleurs, désorientés par un revirement si brusque, de rentrer.

Le lundi 19 octobre, les travailleurs reprennent le chemin de la Cornac. S'ils ont temporairement écarté la question des 3/8, ils n'ont pas obtenu les « 40 centimes pour tous ». Pour acquis, ils ont la « promesse patronale » de non-répression, un débloquage des fonds du C.E. et un engagement des cadres de la direction à un minimum de respect envers les ouvriers ! A ce sujet, les travailleurs ont pu constater une fois de plus leur force : « Depuis la grève, les cadres-flics d'hier sont devenus de vrais agneaux ! »

Pourtant, l'échec (certes relatif) de la grève pose un problème auquel nous devons répondre pour nous d'abord et pour la classe ouvrière tout entière. Pourquoi un mois entier de grève n'a-t-il pu faire reculer la direction de la Cornac ? Certes, on sait que celle-ci, appuyée par tout le patronat régional, était prête à payer très cher pour que ce « mauvais exemple » ne contamine pas la région, mais cela est insuffisant. En fait, si la direction a pu supporter quatre semaines de grève, c'est que le travail qui n'était pas fait à Castres était fait en grande partie ailleurs ! C'est tout le problème de la solidarité et de la coordination des luttes.

Ainsi, un travailleur fait ces deux remarques :

— Avec 1 franc par semaine de chacun des 36 000 gars du trust Renault, nous pouvions tenir sans problème ; encore aurait-il fallu que cette collecte soit prise en charge par quelqu'un !

— Et surtout, si l'on avait organisé le blocage des camions qui emmenait le travail se faire ailleurs (à Billancourt, par exemple), le rapport de force n'aurait-il pas tourné en notre faveur ?

Ce grave problème de la coordination des luttes entre les usines assurant une même production, certains travailleurs de la Cornac (qui demandent aux « Cahiers de Mai » d'organiser des rencontres militantes avec des gars de R.M.O.-Billancourt) commencent maintenant à se la poser !

Ne serait-ce pas là le plus grand succès de la grève ?

Simca-Chrysler (Poissy)

Le syndicat indépendant est partout : comment le déloger ?

Le rôle des syndicats indépendants est connu depuis longtemps dans le mouvement ouvrier. Chez Simca, Citroën ou Peugeot, la nature et la pratique de ces syndicats — qui, comme on le verra plus loin, s'apparentent par certains côtés à celles utilisées par les mouvements fascistes — sont presque célèbres, bien qu'un voile très pudique soit souvent jeté dessus. En effet, en dehors des invectives et des déclarations d'intention, soulever ce problème c'est s'obliger à parler de la condition faite aux travailleurs immigrés, de la responsabilité des organisations traditionnelles dans l'implantation de tels mouvements et partant du rôle attribué dans notre industrie à certains secteurs tels que l'automobile. C'est cela qui mérite d'être étudié. De plus, l'extension de la C.F.T. depuis mai 1968, le soutien qu'elle peut rencontrer dans sa volonté d'implantation systématique, les contradictions qu'elle paraît susciter au sein du patronat français ont amené de nombreux groupes ouvriers à s'interroger sur sa nature, ses méthodes, son importance réelle.

C'est pourquoi cette enquête sur Simca Poissy n'est que la première étape d'un travail qui sera prolongé. Il s'agit d'apporter un soutien militant aux camarades en butte aux pratiques de ces mouvements «autonomes ». Cela au travers d'autres enquêtes (Grands Magasins, Rhône Poulenc, petites entreprises, usines nouvelles...). Tous ces éléments réunis devraient permettre la diffusion d'une brochure dont l'ambition est de permettre aux militants d'y voir plus clair et de s'armer face au développement de la C.F.T.

Cette enquête a été réalisée avec des travailleurs de Simca Poissy. Tous sont militants et soumis à des conditions de clandestinités telles que ce travail a été pour eux l'occasion de se rencontrer pour la première fois !

Simca-Chrysler, Poissy, 8 septembre : première grève depuis 17 ans, déclenchée par le syndicat indépendant, la C.F.T. Lundi 7 au soir, elle fait distribuer un tract — qui tombe comme un cheveu sur la soupe — où elle demande :

— 3 % d'augmentation de salaires au lieu des 1,5 % déjà obtenus ;

— l'ouverture d'un crédit de 100 millions de francs pour l'amélioration des conditions de travail ;

— un accord écrit pour les retraites et la réduction du temps de travail

et appelle à la grève, au cas où les revendications ne seraient pas satisfaites avant midi.

D'où vient cette fièvre revendicative soudaine, quoique légère, puisque la grève ne doit durer qu'une heure ?

En fait, pour la C.F.T., il s'agit de montrer qu'elle est un vrai syndicat représentatif, qui ne recule pas devant la grève (sage).

Les élections de délégués du personnel viennent d'être cassées à deux reprises par le tribunal, à la demande de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Il a été prouvé que la C.F.T. est scandaleusement favorisée par la direction qui la laisse seule bénéficier de possibilités de propagande, et lui offre même son matériel pour ce faire. Bien que le jugement ait été prononcé contre le patron mis en demeure d'organiser des élections régulières, c'est la C.F.T. qui adresse le pourvoi en cassation. Elle a donc besoin de démontrer qu'il n'y a pas collusion entre elle et la Direction, d'où cette action revendicative.

Une récréation forcée

Mais il ne faut pas se faire d'illusions : le scénario est toujours le même. Des délégués sûrs de la C.F.T. ont été avertis par la Direction (le Secrétaire général de la C.F.T. est d'ailleurs Directeur du Service social) des revendications sur lesquelles elle serait prête à céder. La C.F.T. n'a donc pas eu de mal à remporter une « Grande Victoire ».

Le lendemain matin, la C.G.T., pour empêcher les indépendants de se compter, distribue un tract appelant à la grève en même temps que la C.F.T. sur ses propres revendications :

— augmentation des salaires de 6 % ;
— extension de la prime de qualité à l'ensemble du personnel ;
— prime de 300 F pour la sortie des nouveaux modèles ;
— diminution des cadences ;
— amélioration des conditions de travail ;
— maintien du niveau actuel des salaires pour l'atelier B 5 où sera appliqué le système des 3 x 8.

La C.F.T., qui dispose de ronéos à l'intérieur de l'usine, distribue alors un tract à la cantine, décalant la grève de deux heures. Les panneaux sur lesquels la C.G.T. déclarait s'associer à ce changement sont brisés par les commandos C.F.T. et remis en état pendant la grève pour empêcher un constat de l'inspection du travail.

La grève a été quasiment totale. Sur les chaînes, le courant a été coupé ; les contremaîtres faisaient arrêter les machines (et nous qui croyions que la C.F.T. défendait la liberté du travail...). Ceux qui voulaient travailler devaient donner leur nom.

Pendant la grève, il n'y a pas eu de prise de parole. Les gars ne se rassemblaient pas pour discuter, ils s'asseyaient au soleil, dans la cour, en attendant que ça se passe. C'était la récréation. Mais puisque les autres syndicats faisaient grève en même temps, il n'était pas question d'obtenir quoi que ce soit. Il n'y a même pas eu de négociation. Au bout d'une heure, tout le monde est rentré sagement au boulot...

Simcaville

De toutes façons, à Poissy, il ne fait pas bon contrevenir aux ordres de la C.F.T...

Sans parler du climat qui règne dans la ville Les deux tiers des membres du conseil municipal travaillent chez Simca et sont à la C.F.T., et un peu de l'air de Simca passe dans l'atmosphère de la ville. Comme disent les militants, « la C.F.T. ne fait pas de politique, c'est l'U.D.R. qui en fait ». Et c'est ainsi que les S.A.C. locaux viennent, en cas de coup dur, prêter main forte aux piquets musclés de la C.F.T. C'est ainsi également que les flics viennent, sous un prétexte ou sous un autre, chercher les travailleurs qui ont affaire à eux jusqu'à la loge du gardien de l'usine. Le contremaître libère volontiers de son travail la personne intéressée, qui n'a qu'à aller jusqu'à la porte de l'usine où la voiture de police l'attend. Pas question de se réunir dans les cafés de la ville, d'y parler politique, d'aller au Relais International de la Jeunesse de Poissy, si l'on tient à conserver sa place dans l'usine et sa carcasse en bon état.

De plus, grâce à la forte patente payée par Simca, la ville peut se vanter de brillantes réalisations sociales. Simca va même jusqu'à faire cadeau de terrains de sport comme celui de La Condraye. Le sport est d'ailleurs fort à l'honneur chez Simca, qui a reçu le challenge de l'entreprise la plus sportive.

Le P.D.G. de Chrysler-France notait à cette occasion : « Les sportifs sont moins exposés aux accidents du travail, du fait de leur maîtrise physique généralement excellente. Ils semblent également moins sujets à certaines maladies nerveuses et sont rarement absents. » !

Un climat étouffant

En fait de réalisations sociales, Simca en connaît un bout : dans les foyers pour les immigrés et les célibataires, on paye 136 F par mois pour des chambres à trois lits ou plus. Si tu n'es pas à la C.F.T., tu peux toujours courir pour trouver un logement ou envoyer tes gosses à la colo.

Dans la cité de Beauregard, au-dessus de Poissy, la mainmise de l'usine est claire aussi, bien que plus occulte. Beauregard, cité H.L.M., a été financée par avance sur les 1 % de la Société Simca jusqu'en 1970. Autrefois, 60 % des logements étaient réservés aux travailleurs de Simca qui étaient d'ailleurs groupés par atelier. Maintenant la population est plus mélangée, car certains se sont embauchés ailleurs. Pas de vie dans la cité, les gens semblent s'ignorer, voire se craindre. Nul ne peut faire confiance à son voisin qui peut

toujours être un mouchard. Ici, pas besoin de quadrillage ; silence, méfiance, individualisme sont la marque de la vie quotidienne.

Et lorsque les prêtres de Beauregard s'élèvent dans un tract distribué dans les boîtes aux lettres et pendant la messe contre cette répression journalière dans l'usine et dans la ville, grand est l'étonnement.

LISTES NOIRES CHEZ CHRYSLER-FRANCE (SIMCA)
LES FAITS

• 150 travailleurs de l'usine de Poissy vont être mis à la porte.

• Déjà l'opération est commencée.

• D'autres listes vont suivre, au total : peut-être 400 victimes (...)

LE BUT

La C.F.T. veut se faire reconnaître comme syndicat représentatif ! Représentatif... de la terreur, de la peur, de l'écrasement. Chacun peut craindre de perdre sa place à tout instant.

... Ou de perdre sa conscience quand on est le contremaître de celui qui doit être exécuté.

• L'arrestation des suspects, l'exécution des otages, c'était il y a 25 ans.

• Les purges, la normalisation, c'est trop facile de les dénoncer chez les autres.

• Les tortures au Brésil, c'est à 10 000 km.

• Mais l'injustice et le mouchardage érigés en système, c'est chez nous, à notre porte, à Poissy.

Et personne ne peut dénoncer de l'intérieur ces injustices.

« Si vous levez le petit doigt pour défendre un copain, vous êtes mis à la porte ! » (...)

(Les Prêtres de Beauregard.)

Le tract est accueilli avec surprise et sympathie ; le lendemain, il circule dans toute l'usine. Mais il n'est pas du tout du goût de la C.F.T., syndicat apolitique et non confessionnel comme chacun sait, et qui fait à l'occasion dans un tract un petit cours de théologie morale au clergé :

En recherchant la vérité chrétienne à l'ombre de la faucille et du marteau, n'avez-vous pas pensé que vous envoyiez vos paroissiens, dans le chemin de la cellule plutôt que dans celui de l'Eglise ?

Cette collusion entre la direction de l'usine, la C.F.T. et la municipalité est trop visible. Elle commence à faire réfléchir bon nombre d'habitants qui se posent des questions de façon plus aiguë.

Petite histoire de la C.F.T.

Les grèves de 1950-52 chez Ford (repris plus tard par Simca) à Nanterre ont entraîné de nombreux licenciements, dirigés contre les militants de la C.G.T. et de la C.F.T.C. La combativité des travailleurs chez Ford servait d'exemple à toute la métallurgie. Cependant, elle n'allait pas sans un certain nombre d'erreurs reconnues par la C.G.T. « Il n'était pas rare de voir des débrayages sans que les travailleurs sachent bien pourquoi on débrayait. On appuyait sur le bouton et puis on expliquait après. Jusqu'au jour où les travailleurs ne se sont plus sentis concernés quand des attaques étaient portées contre des militants. C'était devenu une affaire entre direction de l'entreprise et direction du syndicat », déclare l'ancien délégué C.G.T. Simca.

La direction a alors fait garder l'usine par des piquets d'« antigrève ».

En 1954, Simca a absorbé l'usine Ford de Poissy. Devant le manque de travailleurs, écœurés par les méthodes policières de Ford Poissy, la direction eut recours à des chômeurs italiens, et, pour l'encadrement, à d'anciens membres de la garde mussolinienne jugés indésirables dans leur pays.

Principales victimes : les travailleurs immigrés

Simca a pris l'habitude de recruter directement de nombreux immigrés contraints à la soumission par la précarité de leur condition en France.

Aujourd'hui, sur 16 000 ouvriers, 8 000 sont immigrés, de 84 nationalités différentes ; parmi eux, 3 800 Marocains, et beaucoup de Turcs... Ces immigrés sont complètement encadrés par le syndicat indépendant.

Formée à l'initiative de la direction, la C.F.T. a fait embaucher à des salaires supérieurs ceux à qui elle demande de jouer le rôle de collecteur parce qu'ils peuvent servir d'interprète. Sur chaque chaîne, il y en a ainsi un de chaque nationalité, chargé du contrôle de son petit groupe de compatriotes. Quand la C.G.T. ou la C.F.D.T. distribue un tract, il y a toujours quelques mètres plus loin un commando de Nord-Africains qui est chargé de déchirer les tracts dans les mains de leurs compatriotes. De même, lors des élections, les urnes sont « sévèrement contrôlées »... Les Français étant moins ouvertement menacés, la C.F.T. a moins de prise sur eux. En fait, les « militants » les plus actifs de la C.F.T. sont souvent des immigrés auxquels sont attribués, quelle que soit leur qualification professionnelle, des postes de confiance. Ceci ne va pas sans susciter un vif mécontentement et présente pour le patron le double avantage de créer des divisions parmi les travailleurs et de développer le racisme.

L'adhésion à la C.F.T. est de fait obligatoire. Les immigrés se trouvent pourvus de la carte C.F.T. avant même d'avoir leurs cartes de séjour et de travail ; à croire que la carte C.F.T. est nécessaire pour les obtenir.

Aggression permanente contre les militants syndicaux

La collusion de la C.F.T. et de la direction rend tout militantisme syndical extrêmement dangereux. Depuis la création de la section syndicale C.F.D.T. en 1960, 200 travailleurs ayant tenté d'y adhérer ont été licenciés. La C.G.T. n'a pas été non plus épargnée, mais mieux rompue aux techniques de la clandestinité, elle a réussi à reconstituer une section assez forte.

Cependant il est toujours dangereux de diffuser des tracts à l'intérieur de l'usine. On fait venir des militants de l'extérieur, qui les distribuent sur la passerelle à la gare Simca, on les dépose sur les banquettes des trains, ou on les diffuse aux points de départ des cars.

Celui qui est officiellement délégué C.F.D.T. ou C.G.T., on ne peut pas lui parler dans l'usine sans risquer de se faire rapidement licencier après avoir subi une aggravation individuelle des conditions de travail exténuantes.

Les délégués C.F.T. disposent eux, par contre, du droit de parler à tout le monde. Ils n'ont pas de poste de travail attribué, ce qui ne va pas sans susciter des questions chez les travailleurs.

La C.F.T. prend peur

Malgré ces avantages et l'obstruction systématique mise à l'action des autres syndicats, la C.F.T. a peur. Le recours en justice avait été demandé par les syndicats sans trop y croire, comme après chaque élection. Tomber sur un juge honnête est un hasard miraculeux dans notre société, mais c'est un hasard qui coûte cher à la C.F.T. De plus, elle n'est pas en mesure de défendre les revendications que les travailleurs formulent devant l'aggravation des conditions de travail et de transport. Elle renforce la répression, faisant, par direction interposée, garder l'usine pour la défendre contre l'été chaud, lock-outant en mai 1968, etc., attaquant les distributeurs de tracts des autres syndicats.

Quelles sont les revendications actuelles des syndicats ? Les ouvriers en ont assez de travailler 9 heures par jour, quand ils ne font pas d'heures supplémentaires, comme pour le salon de l'auto en ce moment.

Pour ce qui est des horaires, c'est l'arbitraire le plus total. On est averti seulement le jeudi ou le vendredi qu'on devra travailler le samedi : à 2 heures du matin qu'on continuera jusqu'à 5 heures, quitte à rentrer en stop puisqu'il n'y a plus de cars... Certains arrivent parfois à avoir des journées de travail de 12 heures, auxquelles viennent s'ajouter 3 heures de transport ; rien d'étonnant à ce que, à l'approche du salon, on assiste à une épidémie d'accidents du travail graves.

Simca recrute des travailleurs jusque dans l'Oise, qui espèrent profiter des abattements de zones. Des cars drainent les ouvriers à travers toute la banlieue parisienne. Au début, ils étaient gratuits, maintenant c'est 44 F par mois retenus directement sur le salaire, ce qui fait plus cher que le train.

C.G.T. et C.F.D.T. sont d'accord pour lutter actuellement sur ces deux questions des horaires et des transports, il n'en va pas de même pour les salaires, pour lesquels la C.G.T. revendique une augmentation hiérarchisée de 6 %, alors que la C.F.D.T. voudrait une augmentation uniforme.

La part très importante des primes dans le salaire total accroît encore l'écart entre les différentes catégories. En effet, il n'y a pas de boni chez Simca, mais une prime à la production qui est ensuite redivisée sur tout le monde : c'est ainsi que si 1 500 voitures sortent par jour, le salaire de chacun (cadres exclus) sera augmenté de 5 %.

On ne peut empêcher personne de poser des questions

Quelles sont les nouvelles perspectives de lutte au sortir de ces élections ? Une victoire considérable a été obtenue grâce à l'action intentée en justice. Les syndicats ont obtenu des locaux présentant des conditions de sécurité suffisantes pour les militants. De plus, l'affichage sera enfin rendu possible par l'obtention de panneaux en nombre plus important. Des machines ont été fournies, permettant l'impression de tracts et d'affiches, ôtant par là le monstrueux privilège qu'avait seule la C.F.T. de pouvoir publier ses tracts dès qu'elle le voulait à l'intérieur de l'usine.

Bien entendu, la précarité de leurs conditions de militantisme, la quasi clandestinité à laquelle sont voués la plupart des adhérents qui ne figurent pas sur les listes électorales, ne leur permet pas d'exercer des actions d'éclat. Il sera encore pour un moment impossible de distribuer des tracts dans l'usine. Le premier objectif semble être de conquérir — sur des thèmes précis — la confiance de beaucoup de travailleurs ; il faut se renforcer.

Ensuite mener véritablement la lutte sur ce qui est le plus insupportable à l'intérieur de l'usine.

Les coups, selon l'avis des militants syndicalistes, doivent porter partout à la fois. C'est l'attitude du chevalier du Moyen Age, empêtré dans son armure, se gardant à gauche, se gardant à droite.

Ceci va-t-il permettre de faire avancer les choses chez Simca ou simplement de maintenir le statu quo ? Une des revendications de la C.G.T. et de la C.F.D.T. est d'être reçues par le patron en même temps que la C.F.T., pour avoir le même temps d'audience qu'elle, et les mêmes réponses aux mêmes revendications. Par cette revendication, ne sont-ils pas amenés à reconnaître la C.F.T. comme un syndicat à part entière ? Cette attitude plus défensive qu'offensive semble, vu l'histoire particulière de l'entreprise et des conditions de lutte à l'intérieur, difficilement évitable.

En tout cas, il semble désormais qu'il y ait d'autres perspectives de lutte. Dans la ville, le tract des prêtres de Beauregard a soulevé une rumeur qu'il sera difficile d'apaiser. On ne peut empêcher personne de se poser des questions. De même, à l'usine, le jugement, moins par les avantages qu'il a apportés aux syndicats que par la prise de conscience de bon nombre de travailleurs, a permis de modifier le climat. Les matraquages de diffuseurs de tracts vont bon train, mais les précautions prises par la direction pour l'organisation du prochain scrutin montrent qu'elle redoute un nouveau procès qui modifierait dans le même sens le rapport de forces. Beaucoup d'yeux peuvent encore s'ouvrir.

Le 3 octobre.

TECHNIQUES ET METHODES DE L'EXPLOITATION CAPITALISTE

La fonction du "système Bedau" est de tromper les ouvriers sur leurs cadences réelles

Plusieurs grèves récentes ont attiré l'attention sur les dures conditions de travail qu'imposait le système Bedau, comme à Thizy (n° 19) à Annecy, usine Dupont (n° 23), à Farman (n° 20)...

Si Bedau, mort depuis longtemps, a étudié son système au début du siècle, l'entreprise « Bedau S.A. » existe toujours et envoie ses ingénieurs dans toute la France organiser la production des patrons qui ont des difficultés avec leur personnel.

Le système Bedau n'est pas basé sur le travail réalisé, mais sur l'effort fourni. Il se traduit par un système de primes qui doivent pousser l'ouvrier à travailler plus vite.

L'allure et le chronométrage

La notion de base est l'allure à laquelle travaille l'ouvrier. Elle dépend des gestes, de la précision et de la vitesse d'exécution. L'échelle d'allure est définie d'après les allures 60 et 80 :

— L'allure 60, ou allure normale, est celle d'un ouvrier qui travaille sans être poussé par une prime ;

— L'allure 80 est celle de celui qui travaille sans perte de temps avec le minimum de gestes et le maximum de sûreté s'il est rémunéré par un salaire à primes.

En même temps qu'il chronomètre, le chronométreur doit évaluer l'allure. Cette évaluation est donc assez arbitraire, et il est important de le savoir. En effet, on exigera des ouvriers qu'ils travaillent au moins à l'allure 60. Quand on fait les chronométrages pour implanter le système Bedau, il suffit donc d'indiquer que l'allure tourne autour de 45 ou 50 pour obliger ensuite les ouvriers à accroître leur production afin d'atteindre au moins l'allure 60 (sinon, ils sont déclassés).

Le temps normal

D'après les ingénieurs Bedau, « le temps normal est le temps nécessaire pour l'exécution d'une opération à allure normale ». Le travail de l'ouvrier est décomposé en opérations élémentaires de 5 à 10 secondes environ ; on calcule le temps normal de chaque opération ; pour cela, on la chronomètre au moins une vingtaine de fois, tout en évaluant l'allure. On classe alors les temps observés seconde par seconde ; et le système Bedau appelle « temps moyen » le temps le plus fréquemment observé. Ceci peut dans certains cas conduire à de grosses erreurs. Supposons par exemple que pour une opération on mette deux fois sur trois 5 secondes et une fois sur trois 20 secondes ; alors le « temps moyen » Bedau est de 5 secondes, alors que la vraie moyenne de temps est :

$$\frac{2}{3} \times 5 + \frac{1}{3} \times 20 = 10 \text{ secondes}$$

Cet exemple est grossier, mais Laloux (1) a étudié le temps nécessaire pour une reprise au marteau piqueur ; dans deux cas sur trois, il faut 2 à 5 secondes, le temps le plus fréquent étant 3 secondes ; mais dans les autres cas, il faut parfois jusqu'à 20 secondes, si bien que *la moyenne des temps observés est de 6secondes (alors que le « temps moyen » Bedau est bien sûr 3 secondes)*. Mais c'est sur le « temps moyen » Bedau que l'on s'appuiera pour imposer les cadences.

Le temps normal correspond au « temps moyen », mais ramené à l'allure normale 60. On fait donc la correction :

$$\text{temps normal} = \text{temps moyen} \times \frac{\text{allure moyenne.}}{60}$$

Le coefficient de repos et le temps total

Le système Bedau veut faire croire qu'il est humain parce qu'il introduit un coefficient de repos. Ce coefficient prétend « tenir compte du temps nécessaire à l'organisme pour récupérer l'effort fourni ». Il dépend du genre de travail, de sa durée, des conditions ambiantes... En fait, il est établi à l'aide de recettes pseudo-scientifiques ; *il n'y a pas de véritable mesure de la fatigue* physique causée par le travail, et encore moins de la fatigue nerveuse (voir le n° 16 des « Cahiers de Mai »). D'ailleurs, la fatigue dépend en grande partie de la personne elle-même et on n'en tient pas compte. Le coefficient de repos a donc ds bases assez contestables. Le temps total d'une opération est le temps normal plus le repos correspondant ; par exemple, si un travail demande 10 secondes et qu'on estime qu'il faut 20 % de repos, le temps total est :

temps normal + repos $= 10 + 0{,}2 \times 10 = 12$ secondes.

Il arrive souvent que des coefficients de repos soient sous-évalués ; alors les temps de repos sont trop courts, et les cadences deviennent rapidement insupportables.

---

(1) *En plus des enquêtes à Thizy et à Cours, nous avons étudié le système Bedaux d'après « Le système Bedaux », de Philippe Laloux, et d'après un manuel de formation d'agents de maîtrise rédigé par les ingénieurs Bedaux.*

Valeur point d'un travail

« Le point Bedau est la quantité de travail effectuée par un ouvrier qui travaille à allure normale pendant une minute en prenant le repos correspondant. » Ainsi, valeur point d'un travail = temps total en minutes. Et pour calculer la valeur point du travail effectué par un ouvrier dans une journée, on additionne les valeurs points des différents travaux qu'il aura accomplis, la valeur-point de chaque travail élémentaire ayant été calculée une fois pour toutes. Ceci exige, bien sûr, des feuilles de contrôles où l'ouvrier indique les travaux effectués, les pannes...

Le salaire Bedau

Le salaire est calculé pour chaque journée de travail selon le principe suivant : tout le monde doit être capable de travailler à allure normale, c'est-à-dire 60 points par heure, ou si on veut : tout le monde doit être capable de rouler à 60. Poussés par une prime, beaucoup doivent pouvoir rouler jusqu'à 80. Aller au-delà de 80 serait dangereux pour la santé (et pour le patron, si les ouvriers les plus rapides tombaient malades). D'où la politique suivante :

— Salaire de base pour 60 points-heure au moins ;

— Salaire avec prime croissante de 60 à 80 points-heure ; par exemple, à l'atelier machine à coudre de Thizy, pour un salaire de base de 4,23 F-heure si on roule à 60, on arrive à 5,85F-heure si on roule à 80 ;

— Au-delà de 80 points-heure, on ne gagne pas plus qu'à 80 points-heure ; *ce n'est donc pas la peine de rouler à plus de 80.* Mais bien sûr, quand on installe le système Bedaux, on n'explique pas cela aux travailleurs ; ainsi à Thizy, ce n'est qu'après quelques mois que les ouvrières se sont rendu compte qu'elles ne gagnaient rien à dépasser l'allure 80.

Mais cette règle est parfois modifiée. Chez Farman, par exemple, entre les allures 60 et 80, il n'y a pas de boni. Celui-ci n'existe qu'à partir de 80 et jusqu'à 100.

Le salaire de base

On l'a vu, le système Bedau veut pousser l'ouvrier à travailler toujours plus. L'installation du système Bedau ne va pas sans réticences. C'est pourquoi, afin de faire passer la pilule, on donne généralement un taux de base supérieur au salaire antérieur. Ainsi, au début, l'ouvrier y gagne en salaire ; mais il faut voir au prix de quel travail, et il ne faut pas se faire d'illusions :

— D'abord, le patron y gagne encore plus et le travailleur est encore plus exploité ; en effet, pour gagner un peu plus, l'ouvrier doit travailler beaucoup plus et donc, pour chaque heure de travail, le patron va lui soutirer encore plus de valeur. (Chez Farman, un ouvrier qui gagne 4,60 F-heure en roulant à 60 gagne 5,80 F-heure — soit 20 % en plus — en roulant à 100, donc en produisant 67 % en plus. En tenant compte de frais qui augmentent moins vite que le salaire de l'ouvrier (machines par exemple), *le patron tire pour chaque heure de travail environ deux fois plus de plus-value* d'un ouvrier roulant à 100 que d'un ouvrier roulant à 60.)

— Au fil des années, le patron prend prétexte de ce que les salaires sont plus élevés qu'ailleurs pour consentir moins d'augmentation que dans les autres entreprises ; ainsi, *au bout de quelques années, les salaires sont revenus au niveau de ceux des autres entreprises ;*

— De plus, le patron se contente de permettre à certaines catégories d'ouvriers d'atteindre facilement 80 points-heure, et donc un bon salaire, alors que les autres arrivent péniblement à 60 points-heure. Ainsi, *on divise les ouvriers,* ceux qui font 80 points-heure étant satisfaits du système Bedau. Par exemple à Thizy, l'atelier des machines à coudre atteint facilement une prime de 1 F-heure, alors que l'atelier de conditionnement a une prime moyenne de 0,02 F-heure (voir le tableau) ;

— Enfin, le patron voudrait ne donner un salaire supérieur à la moyenne qu'aux ouvriers roulant à 80 et non à ceux qui ne font que 60 points-heure, allure considérée comme réalisable par tous même sans implanter le système Bedaux. En fait, on observe que *dans une entreprise où les ouvriers sont payés à l'heure de façon traditionnelle, on ne travaille pas à 60 points-heure, mais à 45 ou 50. Ainsi le minimum de 60 points-heure qui est exigé oblige déjà l'ouvrier à accroître son travail.* Et souvent on exige des ouvriers qu'ils fassent 80 points-heure. On comprend alors que 10 % des ouvriers de Thizy cherchent du travail ailleurs parce qu'ils ne peuvent plus tenir.

EXEMPLES DE SALAIRES A THIZY

	Salaire de base		Salaire réel moyen
	Avant Bedau	Maintenant	
Atelier machines à coudre	3,96 F	4,23 F	5,20 F
Atelier conditionnement	3,87 F	4,45 F	4,47 F

Les conditions de travail

Les chronométrages sont faits généralement dans de bonnes conditions de travail. En même temps qu'on étudie les temps et les salaires, on propose des modifications des conditions de travail ; et le salaire est calculé en supposant ces modifications faites. Souvent elles ne sont pas faites et les normes élaborées ne sont plus valables, mais sont quand même appliquées. C'est ainsi qu'à Thizy l'allure imposée pour le découpage de la laine était correcte pour de la laine de bonne qualité, mais était impossible à suivre dès que la qualité de la laine diminuait.

Pour donner une idée de l'« efficacité » du système Bedau, Laloux donne quelques exemples : hausse des salaires de 15 %, baisse du prix de revient main-d'œuvre de 25 %, augmentation d'activité de 50 %.

Pour les travailleurs auxquels on n'explique pas le système, et qui donc ne comprennent pas leur feuille de paye, une chose est claire : même mieux payés, le travail devient insupportable. Alors ils le refusent, ou en démissionnant (10 % à Thizy), ou en luttant pour imposer au patron d'autres conditions de travail.

La grève aux Presses Universitaires de France

Les grévistes des Presses Universitaires de France communiquent :

« Le 9 novembre, après trois semaines de grève, nous avons repris le travail. Nous avons prouvé que la lutte paie : pendant deux ans, des tentatives multiples de négociations avec notre direction n'avaient absolument rien donné. Nous nous trouvions soumis au « fait de prince ». Blâmes à la tête du client, licenciement abusif d'une caissière, brimades, conditions de travail et d'hygiène lamentables, salaires en retard sur ceux de la profession, etc. A toutes nos demandes, pendant deux ans, des NON systématiques. Le 13 octobre, une assemblée générale du personnel décide un jour de grève. Devant le mutisme de la direction, nous décidons la grève illimitée.

« En fait, ne fait vraiment grève que un tiers des employés. Les autres, ou bien n'osent pas, ou bien pensent qu'une pétition, pour commencer, aurait mieux valu. Cela vient sans doute du fait qu'il n'y a pas eu de grève importante depuis 1936. Mais, et bien que minoritaires, nous avons réussi à désorganiser complètement l'entreprise.

La direction nous a envoyé les flics pour que nous ne quêtions plus devant la librairie. Elle a engagé des intérimaires, qu'elle a dû retirer aussitôt. Enfin, elle a lock-outé la librairie. Aucune de ces tentatives n'a réussi à nous diviser. Le soutien autour de nous s'organisait : soutien moral et financier des clients de la librairie, des auteurs des Presses, des employés d'autres boîtes, et d'étudiants du Comité de Lutte de la Faculté de Droit qui nous ont aidés à distribuer nos tracts, qui ont renforcé nos piquets de grève et organisé une collecte.

« La lutte paie : un minimum de 70 F d'augmentation pour tous est acquise dès à présent. Un minimum de 60 F pour tous, lors des augmentations normales deux fois par an. La gratification devient complément de salaire. La dotation au Comité d'Entreprise est augmentée et nous permet d'instituer une mutuelle. Les conditions d'hygiène et de travail vont être améliorées. Les délégués du personnel seront informés avant toute sanction.

« Pendant ces trois semaines, le personnel a éprouvé le besoin de s'organiser, la C.F.D.T. double ses effectifs. Des sections C.G.T. et F.O. se créent. L'unanimité sur les objectifs de lutte est totale : nous aurons bientôt une intersyndicale unie, combative. Cette première action, pour nous, n'est que la première étape de la lutte.

« Dans le prochain numéro, nous ferons une analyse de notre grève, des erreurs que nous avons commises, et des voies nouvelles qui s'ouvrent devant nous. »

PAYSANS

Les Rencontres organisées par "Paysans en lutte"

« Paysans en Lutte » a organisé, fin octobre, deux journées de travail auxquelles ont participé des militants paysans de la plupart des régions ainsi que quelques militants ouvriers. Il s'agissait de faire un bilan des luttes récentes afin de dégager des perspectives pour l'avenir.

L'action quotidienne des militants paysans apparaît parfois comme une succession de combats traditionnels pour le maintien ou la conquête des moyens de subsistance. Nous sentons tous la nécessité de mener ces actions plus loin, jusqu'à leur terme politique : comment permettre aux paysans travailleurs d'agir de telle sorte qu'ils découvrent clairement leur situation d'exploités, ressentent la nécessité de la transformer avec les autres couches opprimées par le capitalisme ? Comment donner cette dimension aux traditionnelles « luttes de survie », aujourd'hui plus que jamais nécessaires ?

Ces luttes sont de deux types : luttes foncières et luttes économiques.

Les luttes foncières visent à conserver l'outil de travail, la terre : maintien des fermiers sur leurs terres malgré la décision du propriétaire, installation illégale de fermiers, interventions pour empêcher les ventes aux enchères, actions de masse ou de commando contre les exploitations des accapareurs, etc.

Les luttes économiques montrent que « de plus en plus les paysans s'attaquent non plus aux autorités lointaines (Paris, Bruxelles...), mais à celui qui leur donne à bouffer : l'industriel, la coopérative, pour obtenir un relèvement des prix d'achat ».

Des leçons ont été tirées de ces luttes, notamment la nécessité du développement des actions de masse et l'importance de la liaison ouvriers-paysans.

Qu'est-ce qu'une action de masse ?

Pour donner vraiment l'initiative à la base, et non pratiquer des négociations au sommet comme le font les états-majors syndicaux, il faut multiplier, au niveau de la commune et même du hameau, les actions conçues, décidées, exécutées directement par les intéressés eux-mêmes. C'est-à-dire qu'il n'y a pas à faire de distinction entre luttes de grande envergure et luttes « mineures ». *Il n'y a pas de luttes mineures.* Toute action, même modeste, peut être l'occasion d'une prise de conscience et prépare ainsi des luttes plus amples ; cinq ou dix personnes qui règlent ensemble, sur une base de classe, un problème qui les concerne, dans le cadre de leur hameau (répartition des terres disponibles, par exemple), mènent une luttent de masse. Il est politiquement important de faire connaître largement ces luttes simples car elles permettent aux masses de prendre confiance

en elles-mêmes. Mais trop souvent encore les luttes se déclenchent contre des abus, sans que le véritable ennemi apparaisse clairement. Il faudra dans chacun de ces cas préparer plus, expliquer mieux,par exemple, en quoi le cumulard doit être attaqué dans son droit à la propriété et pas seulement parce qu'« il exagère ».

La liaison paysans-ouvriers

Il ne s'agit pas d'appliquer un principe abstrait, mais de faire apparaître en toutes occasions la communauté d'intérêts : d'abord dans le secteur paraagricole et alimentaire (actions communes avec les salariés du privé et des coopératives), mais dans tous les autres secteurs : distributions dans les usines pour soutenir les grévistes, vente directe au prix de production dans les quartiers ouvriers plutôt que déversage devant les préfectures, réunions communes et à la base sur les problèmes communs.

Les paysans étant de plus en plus dépendants des industriels et des banquiers, les militants devront mettre sans cesse l'accent sur leur situation de travailleurs de plus en plus soumis aux mêmes mécanismes d'exploitation que la classe ouvrière : montrer comment, par exemple, la prime à la quantité (un litre de lait est payé plus cher à celui qui en livre mille qu'à celui qui en livre cent) est la réplique de la hiérarchie des salaires.

Où allons-nous ?

Parallèlement aux problèmes immédiats s'est exprimée la nécessité de développer aussi la réflexion sur les problèmes de fond afin de pouvoir répondre à des inquiétudes courantes : « Ça a toujours été comme ça, il y aura toujours des pauvres et des riches... »

D'une part, ils ont décidé que soit entreprise une étude de l'histoire de la propriété foncière pour souligner l'importance qu'ont eu dans le passé les pratiques communautaires et la possession collective des terres, et comment elles ont été étouffées par les classes dominantes.

D'autre part, sans vouloir anticiper sur le développement des luttes, ils ont essayé d'élaborer quelques lignes directrices sur ce que pourrait être une agriculture socialiste, en particulier sur le problème-clé de la propriété. Le paysan est, dans le système actuel, attaché à la propriété par besoin de sécurité (certitude de ne pas perdre son outil de travail, assurance pour ses vieux jours...). Si le socialisme garantit absolument cette sécurité, l'attachement à la propriété aura perdu sa raison d'être.

Ces journées ont permis d'apporter des débuts de réponses aux deux grandes préoccupations des militants : définition d'une ligne d'action plus précise et plus efficace, élaboration des premiers jalons d'un programme pour la révolution socialiste à la campagne. Les axes dégagés vont être repris et approfondis à la base, dans les régions, au cours de réunions qui auront lieu cet hiver.

D'ailleurs, les journées n'ont pas tardé à avoir un premier effet : un type d'action envisagé le dimanche a été mis en application dès le lundi à Quimper, à la laiterie Entremont, où ouvriers et paysans ont mené une action en commun.

30 octobre.

Quimper

Un exemple concret d'action commune ouvriers-paysans

Voici les premiers éléments d'une enquête en cours dans la région de Quimper, où deux luttes viennent de se mener dans l'industrie laitière. A l'usine Entremont, paysans et ouvriers, conscients d'être exploités au même titre par l'industriel capitaliste, ont agi ensemble : l'action a réussi. A l'U.L.B., branche laitière de la coopérative UNICOPA, les positions de classes sont brouillées parce que les paysans, en tant que coopérateurs, se croient associés à la direction de l'entreprise, alors qu'ils ne sont que manipulés par les gros producteurs et les notables. L'accord n'a pu se faire. Chauffeurs et ouvriers ont dû mettre fin à la grève qu'ils avaient entreprise sans avoir obtenu satisfaction.

Dans les deux cas, des réunions paysans-ouvriers sont prévues pour tirer les leçons des luttes.

Sur UNICOPA, les « Cahiers » ont encore trop peu d'informations.

En ce qui concerne Entremont, ce que nous avons appris auprès de trois militants du C.D.J.A. qui ont participé à l'action, et à la section locale C.G.T., nous a paru assez important pour que nous le publiions, bien que nous n'ayons pas encore eu de contact direct avec les ouvriers de l'usine. C'est en effet la première fois qu'une action est menée en commun par des paysans et des ouvriers sur un problème qui les touche les uns comme les autres dans leur situation de travailleurs.

L'enquête approfondie sera publiée dans les « Cahiers » du mois prochain.

Entremont, usine de transformation du lait appartenant à un groupe privé, emploie d'assez nombreux cadres du fait de l'automatisation, des ouvriers de production et des chauffeurs qui collectent le lait auprès des paysans.

Le syndicat C.G.T. présente en vain depuis quelques temps une liste de revendications à la direction :

— Majoration du salaire horaire de 100 % les dimanches et jours fériés (au lieu de 50 %) et de 50 % les nuits (au lieu de 25 %) ;

— Paiement d'un treizième mois ;

— Revalorisation des salaires (dont nous ne connaissons pas les modalités).

Vu le refus de la direction, ouvriers et chauffeurs se mettent en grève le dimanche 25 octobre. Il n'y a pas eu de consultation des organisations agricoles. Cependant, 7 000 tracts avaient été tirés, qui expliquaient les raisons de leur grève et précisaient qu'elle

PAYSANS EN LUTTE

Le N° 2 de « Paysans en lutte » est paru (octobre 70, 2 F).

— Quatre années de conflit au C.N.J.A.
— L'expérience du C.R.J.A. Ouest
— Action de masse dans les Vosges
— Quelques conclusions
Des paysans contrôlent la répartition des terres.
La revue « Paysans » et le problème foncier.
Des étudiants agricoles occupent les bureaux de la directrice

Abonnement : 15 F minimum.
Effectuer tout paiement à Jean Vidal, C.C.P. La Source 30 099 14.
Toute correspondance : « Paysans en lutte », 72, rue du Château-d'eau, Paris-10e.

n'était pas dirigée contre les paysans. Ils devaient être distribués par les chauffeurs au cours de leur tournée de ramassage. Mais la direction inaugura ce qui va être sa tactique tout au long de la grève — diviser ouvriers et paysans — en interdisant la distribution « sous peine de sanctions graves pouvant aller jusqu'au licenciement ». Certains ouvriers prennent sur eux d'en distribuer une partie.

Le dimanche, le lait est ramassé en partie par quatre chauffeurs non grévistes (sur une soixantaine) et des cadres à qui la direction confie les camions.

LUNDI : diviser pour régner

La grève se poursuit.

La direction cherche à dresser les paysans contre les ouvriers : un communiqué qu'elle publie dans le journal local invite les petits producteurs à se grouper et à amener leurs bidons par voitures individuelles et demande à ceux qui ont le permis poids lourd de venir à l'usine pour qu'on leur donne un camion. Par ailleurs, d'après la C.G.T., elle envisage de faire appel à des intérimaires et à des paysans pour faire tourner l'usine avec les cadres. Peut-être pensait-elle aussi faire appel à d'autres usines pour traiter une partie du lait.

Les paysans producteurs de lait, inquiets de voir leur lait leur rester sur les bras, vont trouver leurs responsables syndicaux afin que soit recherchée une solution au problème du lait non ramassé. Ceux-ci vont s'informer auprès des ouvriers, qui leur expliquent leurs revendications et ce qui se passe à l'usine.

Les agriculteurs se réunissent ensuite entre eux pour définir leur position. Trois attitudes des producteurs étaient théoriquement possibles :

— Briser la grève en ramassant le lait et en aidant à le traiter ;

— Réaliser un accord ouvriers-paysans pour porter le lait à l'usine afin que la direction l'ait sur les bras et soit obligée de le payer, bien qu'elle ne puisse le traiter ;

— Ramasser le lait pour le livrer à d'autres usines, dont UNICOPA, Landerneau, qui sont des coopératives. Mais ces dernières font savoir qu'il ne saurait en être question que si la direction d'Entremont est d'accord. Alors que l'intérêt des agriculteurs eux-mêmes était en jeu, puisque leur lait risquait de se perdre, cette solidarité des entreprises coopératives avec la firme capitaliste avait de quoi faire tomber certaines illusions encore répandues parmi les agriculteurs.

Sur une trentaine de présents, seuls trois ou quatre sont pour la première solution, les autres adoptent la deuxième.

Pour traduire concrètement la solidarité ouvriers-paysans, on forme des équipes de trois par camion : un chauffeur, un ouvrier, un paysan. La rémunération de l'équipe de ramassage est prévue : perception auprès des agriculteurs d'un centime par litre de lait fourni.

Une délégation de responsables paysans et ouvriers rencontre la direction le soir même pour l'informer de la réalisation du front commun ouvriers-paysans. La direction, sceptique, fixe un rendez-vous pour discuter le lendemain matin à 10 heures. « On est gagnants, laissons venir », dit le P.D.G. Il est persuadé que l'action commune prévue pour ce même mardi matin à 6 heures va foirer, et il fera tout pour cela. Ainsi, à 10 heures, il espère bien être en position de force pour la négociation.

MARDI : s'unir pour vaincre

Le mardi matin, paysans et ouvriers sont à l'usine à 6 heures.

Les délégués vont chercher les clés des camions ; la direction veut bien les donner... si les agriculteurs accompagnent pour le ramassage les chauffeurs jaunes et les cadres, c'est-à-dire s'ils acceptent de briser la grève. Il n'en est pas question. La tension monte, surtout chez les agriculteurs, et l'entrée massive des paysans et des ouvriers rejoignant leurs délégués convainc la direction de lâcher les clés. A noter que c'est la conjonction de trois choses qui a fait céder l'industriel :

— La réalisation concrète, pour la première fois, d'un front commun auquel il ne croyait pas et, de plus, la crainte des effets à terme de cette prise de contact entre ouvriers et paysans, à laquelle il fallait mettre fin au plus vite pour éviter qu'elle ne se solidifie vraiment au cours d'une lutte qui se prolongerait. De même qu'il lâche les clés, il se dépêchera ensuite de négocier et d'accorder les revendications ;

— L'énervement des agriculteurs qui commençaient à être menaçants ;

— La crainte de l'industriel de perdre ses fournisseurs, car déjà des agriculteurs lançaient la menace de quitter Entremont et de fournir dorénavant leur lait ailleurs.

Les camions partent avec leurs équipes de trois. Au cours de la tournée, des discussions ont lieu avec les producteurs de lait, qui semblent réagir favorablement.

A 10 heures, la négociation s'ouvre, dans des conditions tout à fait différentes de celles qu'avait prévues la direction. Elle a pourtant un dernier sursaut pour essayer encore de scinder le front : d'abord en voulant recevoir séparément les ouvriers et les paysans, qui refusent, puis en essayant de faire que les paysans s'installent d'un côté et les ouvriers de l'autre. Mais les deux groupes se mêlent volontairement et la direction se trouve toute seule en face d'un seul bloc.

Les ouvriers présentent leurs revendications, les agriculteurs les leurs : augmentation du prix d'achat du lait et paiement intégral du lait non ramassé. Réponse de la direction : le prix du lait ne dépend pas de nous (« On en reparlera », disent les agriculteurs) ; pour le lait du dimanche et du lundi, elle paiera, mais pour celui du mardi, pas question : elle n'encaisse pas qu'il ait été ramassé par le comité de grève. Elle finira par céder. Le lait sera payé intégralement d'après les bordereaux de la semaine précédente.

Pour les ouvriers : obtention des 100 et 50 % réclamés, la moitié du treizième mois en 1970, un treizième mois complet en 1971, tenue prochaine d'une négociation sur la revalorisation des salaires.

Pour le développement dans l'avenir de l'action commune, deux leçons ont été tirées immédiatement :

— Les agriculteurs vont créer un comité de producteurs pour se défendre contre l'industriel. Les chauffeurs ont proposé leur aide, puisqu'ils peuvent faire la liaison.

— Les ouvriers ont décidé de prévenir les paysans et de s'entendre avec eux lorsqu'ils envisageront une action.

Bien d'autres enseignements, tant du côté financier que du côté paysan, seront sans doute tirés de cette lutte au cours d'une réunion commune dont les « Cahiers » rendront compte.

Le 9 novembre.

la vie de tous les jours

L'ÉCOLE

L'Instruction Publique et le mouvement ouvrier

III - La critique de classe disparaît au profit de l'éloge de la pédagogie

Nous avions pu voir dans le N° 22 des « Cahiers » comment, face à l'entreprise de Ferry et consorts, les organisations de la classe ouvrière avaient réagi selon deux lignes de conduite bien distinctes :

— Les socialistes officiels (guesdistes et jaurésiens, « unifiés » en 1905 dans la S.F.I.O.) sont pour « l'Ecole laïque, école du peuple » ; ils la considèrent comme une « conquête démocratique » fondamentale, qu'il faut défendre inconditionnellement.

— Le courant libertaire (qui domine à l'époque la C.G.T., seule organisation contrôlée directement par les ouvriers eux-mêmes, à la différence de la S.F.I.O.) critique l'école bourgeoise comme un instrument d'asservissement aux idées de la classe dominante et de division du peuple. Il lui oppose le projet, repris de Proudhon, Blanqui et Marx, de l'« Ecole du Travail » qui sera liée à la production et refusera la division travail manuel-travail intellectuel.

La critique ouvrière de l'Ecole disparaît...

Or ce que nous venons de dire au sujet de la doctrine éducative du syndicalisme révolutionnaire, ne vaut vraiment que pour la grande période de la C.G.T. qui s'achève avec la forte répression de Georges Clemenceau en 1907-1908 (affaires de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges). A partir de cette époque, deux facteurs vont contribuer à émousser peu à peu la critique ouvrière.

a) C'est d'abord l'apparition, au sein même de la C.G.T., d'un courant toujours révolutionnaire en paroles, mais de plus en plus réformiste en réalité tendant à se rapprocher des chefs du parti socialiste. Cette évolution est symbolisée dès cette époque par l'ascension rapide d'un jeune syndicaliste nommé Léon Jouhaux.

b) Sur le plan du secteur scolaire proprement dit, les années 1910 sont marquées par l'apparition des premiers syndicats d'instituteurs, qui adhèrent à la C.G.T. malgré la répression qui les frappe. En 1913, Poincaré les dissout. Jusqu'alors n'existaient en effet que des Amicales corporatistes et respectueuses de l'ordre. Mais le ralliement massif d'instituteurs à une grande organisation de la classe ouvrière, est-il un phénomène entièrement positif ? Certes, c'est une contribution importante au lézardement du « cordon sanitaire » établi par la bourgeoisie pour isoler la classe ouvrière après la Commune.

Mais toute médaille a son revers : ces nouveaux alliés, les enseignants révolutionnaires (regroupés à la veille de 14 dans une Fédération de l'Enseignement ayant pour organe l'« Ecole Emancipée ») n'apportaient pas seulement avec eux l'esprit combatif qui les poussait, au grand scandale des bien-pensants, à chanter l'Internationale lors du pèlerinage obligatoire à la frontière d'Alsace, ou à soutenir par des collectes les grèves ouvrières. Ils charriaient aussi avec eux une foule d'illusions, conséquence directe de leur formation dans les Ecoles Normales, sur le caratère libérateur de l'Ecole en elle-même, abstraction faite de la Société environnante.

D'où leur attitude ambiguë vis-à-vis de la critique de l'Ecole bourgeoise : on continue certes à parler d'« école coupée de la vie », mais on s'intéresse de moins en moins aux causes profondes de cette coupure.

... Le « pédagogisme » la remplace

Ainsi se forme, par la fusion d'un certain nombre de thèmes de la tradition proudhonienne vidés de tout contenu de classe, et des idées des instituteurs modernistes férus de « psychologie de l'enfant » ou de pédagogie idéaliste, une idéologie nouvelle : le *pédagogisme réformiste,* qui conduit à la revendication d'une espèce d'« enseignement libre ouvrier » au sein de la Société capitaliste (Freinet) ou encore plus modestement à une rénovation d'une Ecole laïque jugée bonne dans son principe, mais sclérosée.

Cette dernière position est à peu près celle d'Albert Thierry, qui est aujourd'hui considéré par beaucoup comme le grand penseur ouvrier sur la question. Sa grande idée est que l'école doit s'ouvrir au monde de la technique et de la production, donner plus d'initiative à l'élève, rejeter une instruction purement livresque. Il y a déjà loin de ces truismes aux vigoureuses dénonciations d'un Pelloutier (cf n° 22). Mais le réformisme résigné éclate carrément dans ces lignes, extraites de ses « Réflexions sur l'Education » : « Mais il y a une littérature, une morale, une philosophie capitalistes, auxquelles il faudrait *juxtaposer* (souligné par nous) provisoirement les nôtres (étroites aussi), pour *patienter* (souligné par nous) jusqu'à ce que, dans une société juste, la littérature, la morale, la philosophie, se dégageant du labeur, se retrouvent complétées. D'ici là, l'instituteur a son rôle dans l'administration ouvrière, et la Bourse du Travail devient son atelier de perfectionnement professionnel ; sa vraie école annexe, et sa vraie école normale... »

Dans de telles conditions, on comprend qu'un autre instituteur, porte-parole, lui, de certaines appréhensions ouvrières ait pu déclarer : « Les instituteurs n'amélioreront guère leur conscience de classe au contact des ouvriers, et ceux-ci devront rester défiants, car les instituteurs prétendront exercer un sacerdoce. » (T. Laurin dans le « Mouvement Socialiste », avril 1905.)

Le mouvement des « Universités Populaires »

L'avant-guerre avait également été marquée par le mouvement des Universités Populaires, les fameuses « U.P. ». Crées dans l'enthousiasme populiste des lendemains de l'affaire Dreyfus, c'étaient en fait des répliques caricaturales des écoles existantes, où des auditoires subissaient les cours ou les tirades fumeuses d'authentiques enseignants (ou d'intellectuels en « demi-solde », en mal d'auditoire). Voilà sur cette aventure bien révélatrice des illusions persistantes (on les a retrouvées après mai...) des intellectuels sur les vertus émancipatrices de *leur* enseignement l'opinion d'un ouvrier, tirée du roman d'un témoin oculaire :

« ... Ils ne nous connaissent pas, reprit Le Braz... Et puis ils veulent nous flatter et se servir de nous. » (L. Guilloux, *La Maison du Peuple.*)

Bref, devant un tel pervertissement des aspirations ouvrières en faveur d'un autre enseignement dans le cadre d'une autre société, on comprend l'amertume de Pierre Monatte, qui commentant dans la « Vie ouvrière » le congrès de Chambéry, des syndicats d'enseignants, déclare que le maître d'école « républicain » a trois adversaires :

1. Les cléricaux, qui sentent que l'école laïque réellement neutre tuerait par ses résultats leur école congréganiste.

2. Les bourgeois, qui croiraient se déshonorer en envoyant leurs enfants à l'école primaire et qui veulent pour ce peuple une école qui ne lui enseigne rien d'utile.

3. Enfin nos radicaux qui voient dans l'école un moyen de gouvernement et dans l'instituteur le prêtre de la démocratie. » (« V.O. » p. 5-9, 1912.)

Le ralliement à la Révolution d'Octobre ne lève pas l'ambiguïté

Après la grande saignée de 1914 que trente ans d'enseignement « Laïque » (et chauvin) ont contribué à faire accepter passivement par des millions de mobilisés des classes populaires, s'ouvre une nouvelle époque : celle de la Révolution d'Octobre. Les révolutionnaires français de 1919 et des années qui suivent, vivent à l'heure soviétique, qu'ils soient ex-socialistes S.F.I.O. ou (en beaucoup plus grand nombre) ex-syndicalistes révolutionnaires ayant refusé la capitulation devant la guerre de Jouhaux et consorts. Les révolutionnaires de la C.G.T. ou inorganisés ont formé les C.S.R. (Comités Syndicalistes Révolutionnaires) pour bien marquer leur rupture avec la direction réformiste. Les C.S.R., qui sont une des origines essentielles du P.C.F., comprennent un très grand nombre d'enseignants qui voient dans la jeune Union Soviétique la réalisation de leur rêve d'une société organisée selon les principes de la raison.

Le ralliement massif des enseignants révolutionnaires à la III[e] Internationale et au Parti Communiste naissant cachait en fait de graves équivoques. D'une part ces intellectuels restaient convaincus que la question scolaire était leur affaire, et non celle des masses « ignorantes ». Cette attitude tranchait violemment avec la pratique des *mouvements de masse* pour l'éducation et la culture populaires qui se développaient à la même époque sous l'impulsion de militants communistes et libertaires, en Allemagne (Hamburg) et Italie, en Angleterre, sans parler du « Proletkult » russe.

« L'Ecole neutre n'est qu'une école de mort et non de vie... »

Mais surtout le malentendu était évident lorsque se posait le problème de la laïcité, défendue par la majorité des militants français comme une fin en soi. A cela la compagne de Lénine, Nadjèda Kroupskaïa, rétorquait dans le bulletin de l'« Internationale des Travailleurs de l'Enseignement » par un article intitulé : « *Une école neutre et au-dessus des classes est-elle possible ?* » dont nous extrayons les lignes suivantes : « ... L'école neutre se transforme en une école où on ne pose pas de questions, où l'instituteur et l'élève ne sont pas proches l'un de l'autre, aucun rapport de camaraderie n'existant entre eux. La vie actuelle est pleine d'événements, de contradictions de classes, — loin d'être un étang tranquille, c'est un torrent impétueux. L'école qui veut être neutre n'est qu'une école de mort, et non de vie... » (Mai 1926.)

Mais ces critiques pertinentes furent impuissantes à redresser la situtation du « front culturel » en France. Aucune critique de masse de l'école ne fut jamais menée par le P.C.F. (1) ; alors que par exemple, un vigoureux travail anti-militariste et anti-patriotique était alors animé sans faiblesse. Par contre, le pédagogisme réformiste continuait à fleurir, avec l'appui entier du Parti et de l'Ecole Emancipée, devenue alors le syndicat d'enseignants de la C.G.T.U.

Comme trente ans plus tôt l'expérience d'« école nouvelle » de Paul Robin, le réformateur proudhonien dont nous avons parlé dans le n° 22, la polarisation sur Freinet, alors soutenu par le P.C., servit en fait d'alibi à l'absence de toute lutte ou même de réflexion sérieuse sur le front scolaire, comme en convient d'ailleurs, pour le déplorer, un article paru dans les « Cahiers du Bolchevisme » (1926, p. 572). En fait, c'est chez les réformistes de la C.G.T. qu'on trouve à l'époque une certaine continuation de la tradition d'avant-guerre, en particulier avec la création d'un « institut Supérieur Ouvrier » chargé de pallier à la surdité (alors *totale*) de l'Université officielle aux problèmes et à l'existence même d'une classe ouvrière. Un des animateurs de cet Institut est Ludovic Zoretti, auteur d'une série de cours au titre significatif : « Elites, sélection, culture. »

L'épisode « gauchiste » de 1928-1929

Un événement, tout à fait extérieur aux conditions françaises spécifiques, va donner à la question scolaire un regain *apparent* d'actualité, à partir de 1928. 1928, c'est l'année ou l'Internationale adopte une nouvelle stratégie, dite « classe contre classe ». Le caractère désastreux de cette ligne (voire — comme en Allemagne en 33 — carrément suicidaire !) qui préconise la lutte en priorité contre la social-démocratie n'empêche pas que dans certains domaines (le front idéologique en particulier) elle ait pour effet de faire reparaître des thèmes révolutionnaires oubliés. On en a, pour ce qui est de l'Ecole, une bonne illustration dans les comptes rendus du Congrès de Leipzig sur la « Pédagogie prolétatienne » (Pâques 1928) organisée par l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement, elle-même rattachée à l'Internationale Syndicale Rouge. Le Soviétique Pistrak, au-

(1) Seuls des isolés mènent le combat, sans lien d'ensemble (FREINET et son « école nouvelle », M. MARTINET, auteur d'un recueil intitulé « Culture prolétarienne » et de romans à sujets ouvriers.)

LA FOI ILLIMITEE EN LA PEDAGOGIE

Gravure allégorique sur l'instruction obligatoire. (B. N., Est.)

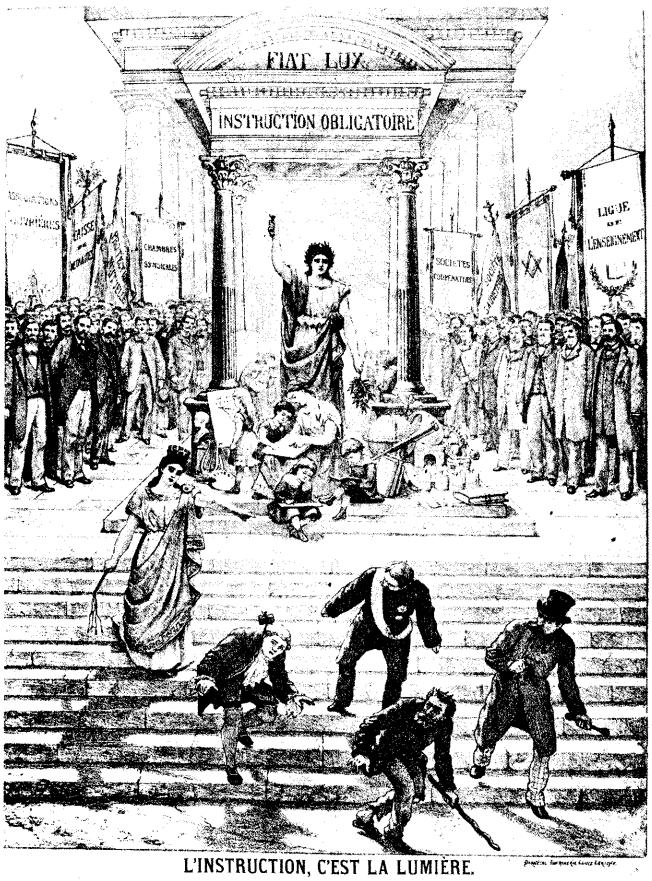

L'INSTRUCTION, C'EST LA LUMIÈRE.

Peuple, c'est guidé par elle, que tu connaîtras, enfin, quels sont tes droits et tes devoirs; c'est elle qui t'apprendra à distinguer tes vrais amis de ceux qui t'ont tant de fois trompé

C'est par elle, et par elle seulement que tu pourras avancer dans la voie du PROGRÈS et de l'INDÉPENDANCE

teur d'une brochure mondialement diffusée sur l'« Ecole du Travail » y déclare que « la lutte sociale doit être substituée à la réforme pédagogique » tandis que beaucoup d'orateurs insistent sur l'école comme partie intégrante de l'Etat bourgeois. comme « moyen de gouvernement ». (Ce qui rejoint d'ailleurs les précieuses contributions que le grand révolutionnaire italien Antonio Gramsci apportait au même moment, du fond des prisons de Mussolini, à la théorie marxiste de l'école, considérée par lui comme un pilier idéologique de l'Etat, et comme un lieu privilégié d'alliances de classes.)

Un débat violent et sans lendemain

L'adoption du tournant « gauchiste » de 29 favorisa un regain de fermeté du P.C. en face de la Justice, de l'Armée et de l'Ecole de la bourgeoisie. Des considérations circonstancielles ne furent sans doute pas étrangères à ce retour de flamme. En effet l'Ecole Emancipée comptait à cette époque une majorité de militants (trotskystes, syndicalistes révolutionnaires, socialistes de gauche) hostiles à la direction « stalinienne » de la C.G.T.U. et du P.C. Or ces militants conservaient l'attitude contradictoire qui avait été déjà celle de leurs devanciers : critique de nombreux aspects de la politique scolaire gouvernementale, mais défense de principe de la Laïque « si insuffisante soit-elle » contre la menace cléricale. Cette inconséquence éclata en pleine lumière lorsqu'il s'agit de définir une attitude devant la célébration officielle des lois laïques de Jules Ferry en 1931 (année faste pour les festivités bourgeoises : c'est aussi l'année de l'Exposition Coloniale de Vincennes...). Les débats furent violents dans la Fédération de l'Enseignement. Finalement, la majorité adopta une résolution qui disait que « l'Ecole a un caractère de classe, mais... permet une action dans le sens de la Libération du Prolétariat » (« Histoire de la Fédération de l'Enseignement » de Bernard, Broué et Dommaget, tome II, p. 159). Le P.C. n'eût aucune peine à ridiculiser cette logomachie creuse dans une brochure percutante, quoique souvent simplificatrice à l'excès, due à un certain Boyer : « Notre attitude envers l'Ecole laïque ». La brochure attaquait violemment les illusions sur le caractère libérateur du laïcisme, et rappelait en termes proches de ceux de Kroupskaïa que l'Ecole laïque et religieuse enseigne avant tout la soumission aux autorités, l'individualisme, et le mépris du travail manuel. Or cette netteté dans l'analyse ne fût pas du goût de tout le monde, au P.C. compris. Un article paru en 1932 dans les « Cahiers du Bolchevisme » reprochait à Boyer son attitude « négative », tout en lui reconnaissant des mérites. Il est vrai qu'au même instant en U.R.S.S. on assistait au rétablissement complet du système d'enseignement bourgeois. avec ses examens, ses notes, ses punitions, sa coupure d'avec la production. Si la révolutionnarisation culturelle était abandonnée en U.R.S.S., il était difficile de la prôner sérieusement en France. Nous verrons comment, la tradition jaurèssienne aidant, le tournant « unitaire » de 1934 allait sonner le glas de toute opposition de classe à l'école bourgeoise.

Livry-Gargan

Comment s'exprime peu à peu la révolte latente des élèves d'un C.E.S.

Comme dans beaucoup de communes ouvrières de la banlieue de Paris, on s'ennuie beaucoup à Livry-Gargan, où il n'y a rien à part les bars et un parc. La municipalité a arbitrairement fermé la Maison des Jeunes. Quand on ne s'emmerde pas dans la rue, on s'emmerde au C.E.S., où on fait l'apprentissage de l'oppression avant de subir l'exploitation. Même mai 1968 n'avait pas fait réagir les élèves contre cet ordre des choses. Un nouveau directeur « à poigne » voulait encore raffermir cet ordre pour l'année scolaire 1969-1970.

Cependant, il n'y a pas réussi.

Hiérarchie dans la société, hiérarchie au collège

La répartition par sections des 850 élèves reflète leur origine sociale.

— Les classiques (« l'élite ») sont issus de familles aux revenus élevés (médecins, cadres, etc.).

— Au contraire, 95 % des pratiques et des transitions (« les déchets ») sont des fils de travailleurs émigrés, d'ouvriers ou de petits employés.

C'est surtout notre orientation à la fin de la scolarité qui explique cette hiérarchie des classes. Le C.E.S. reflète un ordre social par classes et cherche à le perpétuer d'une génération à l'autre, en déterminant notre avenir social. La sélection est faite pour organiser et justifier la hiérarchie. Sur 155 élèves en troisième, seuls 30 passeront en seconde ; le tiers sera des classiques, alors qu'ils ne représentaient que 10 % des effectifs de troisième.

Du reste, l'administration préfère faire redoubler un classique plutôt que de le faire passer en pratique. Après une nouvelle sélection au lycée, des classiques sortira « l'élite » qui ira dans les facultés et les grandes écoles.

Les modernes sont souvent des anciens classiques que la sélection a fait échouer en moderne (sur 40 classes clasiques en sixième, il en reste 16 en troisième). Après la quatrième ou la troisième, ils iront en collège d'enseignement technique ou commercial, où ils essaieront d'avoir un C.A.P. Ils entreront après directement en apprentissage.

Quant aux classes de sixième et de cinquième de transition, elles sont généralement le purgatoire avant l'enfer des classes pratiques de quatrième et de troisième. Moins de 20 % des transitions ont des chances de réintégrer le cycle normal et d'aller en moderne, ce que les parents ne savent généralement pas.

Les classes pratiques sont une voie de garage où on n'apprend rien de précis (aucune formation professionnelle). A 16 ans, la plupart des pratiques va au chômage, les privilégiés au chantier ou à l'usine. Les pratiques sont bien préparés à cela : chaque année, ils construisent un vrai planeur vendu à un aéroclub. Leur récompense : un repas à la fin de l'année, avec une tranche de jambon et des pommes à l'eau. Sachant que le planeur est vendu 15 000 F, on se demande où va le reste...

Les conditions matérielles sont déplorables. Il n'y a pas assez de salles : de nombreuses heures creuses se passent dans la cour, même en hiver. L'administration refuse toujours d'accorder le foyer réclamé par les élèves. Les classes sont surchargées, sauf bien sûr pour les classiques.

L'administration a dû choisir cette année entre acheter du mazout pour le chauffage ou du matériel d'enseignement. Pour éviter le scandale, elle a acheté du mazout.

La direction essaie de mettre les difficultés matérielles sur le dos du personnel :

« Des insuffisances provenant de l'inaptitude professionnelle de la part de certains agents freinent l'exécution correcte des tâches qui sont multiples et exigent une grande assiduité du personnel. » (Rapport du chef d'établissement.)

Malgré les difficultés financières, le directeur a fait d'énormes dépenses pour améliorer son appareil répressif : installation dans tous les couloirs d'interphones reliés à son bureau pour pouvoir nous espionner à tout moment.

De fait, le problème de l'insuffisance des moyens n'est pas ressenti par les gars comme le problème fondamental, qui est plutôt la constante oppression et répression qui règne dans le C.E.S. Bien sûr, la répression n'est pas la même pour tout le monde. L'administration évitera de chercher de gros ennuis à un type de classique parce qu'à priori « il est d'un bon milieu ». Il suffira d'ailleurs que ses parents se montrent — et ils en ont le temps et la possibilité — pour que tout s'arrange.

Pour un moderne, les choses peuvent aller plus loin (changement de classe, mutation en pratique...). Ce sont les transitions et les pratiques qui subissent la plus grande répression, car la situation sociale et le temps dont disposent leurs parents ne permet pas à ceux-ci de s'occuper de leurs enfants et de les défendre. Pour un pratique, c'est tout de suite les injures et les coups : puisque « c'est le seul moyen de les mater ».

La hiérarchie des classes nous divise. Il y a peu

Les notables "cassent" la Maison du Peuple

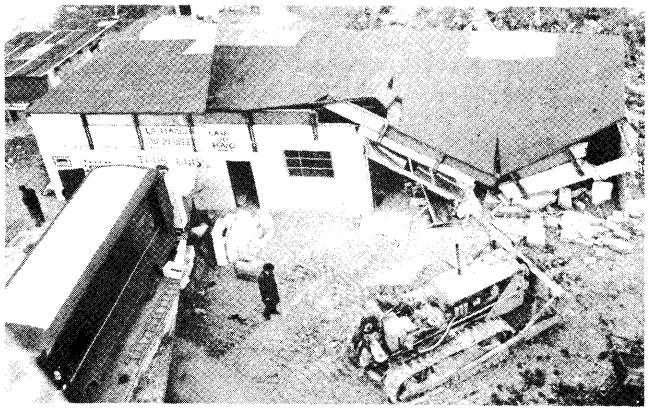

A la demande de familles portugaises d'un bidonville à Villeneuve-la-Garenne, des étudiants et des travailleurs ont construit, en juin dernier, une maison commune et des sanitaires (cf. « Cahiers de Mai » n°s 21 et 22). Tout cela malgré les intimidations de la mairie et de la police, que son utilisation comme salle d'alphabétisation, de jeux, de réunion dérangeait. Après l'été, alors que les activités de la « Maison du peuple » — comme elle avait été baptisée — se poursuivent au ralenti, le maire reprend l'initiative : un vendredi après-midi, quand tout le monde est au travail, il fait venir des bulldozers qui rasent la maison. Intégralement.

Le dimanche qui suit, les habitants de la cité manifestent devant l'hôtel de ville.

de contacts entre les différentes classes, et surtout il y a une barrière de mépris et d'indifférence, entretenue par l'administration, entre d'un côté les classiques et les modernes, et de l'autre les pratiques et les transitions.

Les premiers actes de révolte ont été individuels et spontanés : pétards éclatant pendant une semaine dans tout le C.E.S. L'administration est furieuse, mais désemparée. Elle menace, elle manœuvre pour obtenir des dénonciations ; une fouille de tous les élèves est organisée, dont le seul résultat sera le vol par les surveillant des cigarettes et des briquets des élèves. Tout ce que l'administration obtient est l'indignation croissante des gars et son autorité tournée en ridicule. Le lendemain de la fouille, un bombage couvre les murs du préau : « A bas la répression », « Lycée Caserne ». L'initiative recueille la sympathie des gars, mais beaucoup sont encore paralysés par la peur de l'administration.

Comme partout, à Livry, on ne nous a pas seulement donné le bâton, on nous a aussi tendu la carotte de la participation. Mais personne ne s'y est laissé prendre, car les faits eux-mêmes montraient son vrai visage. Un délégué de classe qui remplissait son rôle, à savoir transmettre les revendications de ses camarades, a échappé de peu au renvoi et a été déchu de ses fonctions, le principal lui promettant la restitution de ses fonctions s'il dénonçait ses camarades qui avaient lancé des pétards.

Nous avons revendiqué un foyer socio-éducatif. Les délégués sont allé voir le principal pour lui en demander les statuts. Ils réclamaient aussi l'affichage du règlement du C.E.S. et une salle de réunion pour les élèves. Ils ont été mis à la porte. D'autres camarades ont ensuite essayé de faire une pétition avec les filles du C.E.S. voisin, puis de contacter l'Association des Parents d'Elèves.

Toutes ces tentatives ont échoué, mais la revendication des élèves faisait de plus en plus de bruit et elle a fini par faire peur au Conseil d'Administration. La direction a tenté de prendre les devants en créant un foyer bidon (archéologie, échecs, etc.) encadré par les professeurs les plus réactionnaires. Finalement, seul le ciné-club a fonctionné. Dans son élan, elle a même créé un « journal des élèves » : « Clin d'œil », poussant la sollicitude jusqu'à y écrire et aider les bons élèves à trouver l'inspiration.

Ce que nous subissons n'a été possible qu'avec la complicité de la majorité des profs, leur routine professionnelle et leur habitude de fayotage. Ils sont du reste bien divisés entre eux par les bons soins de l'administration. Quant aux syndicats, on n'en entend pas parler.

Toute la politique de l'administration a été, d'une part, de briser toute forme d'expression autonome des élèves et, d'autre part, d'aller au devant de leurs revendications en leur donnant la participation, le foyer et le journal bidons.

Pour la première fois apparaît une riposte organisée, la création d'un journal clandestin : « Le doigt dans l'œil ».

Deux numéros sortent, bien accueillis par les camarades et qui circulent malgré la répression vigilante qui va jusqu'à la menace d'appeler les flics.

Pourquoi un journal ? Parce que les mouvements de révolte sans suite comme les pétards étaient ressentis comme un amusement de lycéens. Le journal permettait une réflexion et une action collective contre l'administration. Il permet d'informer l'ensemble des élèves, de les faire réfléchir sur ce qu'est le C.E.S. et ses débouchés, de briser l'isolement individuel, fabriqué par le système d'enseignement sélectif. Le journal dénonce clairement la participation : « Les délégués n'ont aucun rôle (sinon celui de larbiner) auprès de l'administration. Le rôle qu'elle leur donne n'est autre que le masque qui a toujours caché une répression directe ou indirecte. Prenons nos affaires en main et supprimons les délégués bidons. »

Le journal s'attaque au système de répression en donnant les moyens employés par l'administration et la manipulation des élèves.

Il dénonce la hiérarchisation des classes à l'intérieur de l'établissement, les différenciations faites par l'administration et les débouchés réservés à chaque classe.

Il essaie enfin d'engager les discussions sur la fonction de l'école : « L'école, haut lieu de formation d'hypocrites, nous intègre dans une société de lâches et d'irresponsables. »

Comme l'atteste le succès qu'a eu le journal, la tâche que nous nous étions fixés a été remplie : dire tout haut ce que tout le monde pensait tout bas et donner plus de confiance aux gars.

On ne sait pas très bien quelles sont les perspectives immédiates, mais le but du journal est d'établir des contacts avec les autres C.E.T., C.E.S., C.E.C. de la région, de créer d'autres « Doigt dans l'œil », d'autres groupes afin de faire circuler les informations et d'organiser une riposte contre la répression et le système de l'Ecole...

VIE MILITANTE

Chez les postiers de Paris-18

Un groupe de postiers de Paris 18e comprenant des militants C.G.T., C.F.D.T., F.O., s'est constitué il y a deux mois ; il a diffusé à cette occasion un tract dont nous reproduisons des extraits.

Mai 1968 a soulevé un immense espoir parmi les travailleurs français. Deux ans après, il ne reste plus rien de la « grande victoire de Grenelle » et chaque travailleur se pose, sous des formes diverses, la même question. Que faire ? Que faire pour que la volonté de lutte, que l'on sent présente, se transforme en lutte effective et surtout victorieuse ?

DEVELOPPER LES LUTTES, ET NON LES BRISER.

Il n'y a pas de forme de lutte à rejeter à priori, mais chaque lutte restreinte doit être un tremplin pour élargir le mouvement, et non un moyen pour l'enterrer. Les journées d'action, grèves de 24 heures, pétitions, servent subjectivement d'éxutoire, ou de « soupage de sûreté », à une réelle volonté de lutte.

Les luttes impulsées ou dirigées par des militants n'au-

ront de force profonde que si la large masse des travailleurs qui y participe participe aussi à la discussion sur les modes d'action, les types de lutte et les objectifs à entreprendre. En cas de grève illimitée, nous devons toujours insister pour que se crée un comité de grève, désigné par tous les grévistes, rassemblant syndiqués et non-syndiqués, et responsable de ses actions devant tous les grévistes. Par contre, les comités de grève composés de permanents de syndicats et de délégués passant la moitié de leur temps en délégations ne peuvent représenter valablement les travailleurs.

A la suite de la semaine d'action des P.T.T. décidée par la C.G.T., la C.F.D.T., F.O. pour le 26 octobre, le groupe des postiers de Paris 18e a distribué le tract suivant :

48 heures de grève, le 29 et le 30 septembre, ce n'était qu'un début, continuons le combat.

Les grèves bidons de 24 heures, préconisées avant tout par la C.G.T. (voir journal syndical C.G.T. du mois d'octobre : réponse à un tract mensonger), sont de plus en plus déconsidérées aux yeux des travailleurs.

Preuve en est le vote à mains levées du lundi 26 septembre, qui vit le choix du porte-parole du syndicat le plus important de Paris 18 rejeté à une large majorité.

— **Preuve en est aussi les tracts intitulés :** « Pourquoi la grève samedi » **se terminant ainsi : « Ouvrir, face à l'entêtement du pouvoir,** la perspective de nouvelles luttes débordant le cadre des 24 heures ou 48 heures traditionnelles » **que nous approuvons.**

— **Preuve en est la haute combativité des postiers de Paris 10, Paris 20, Paris Montparnasse, etc., allant jusqu'à quatre jours de grève pour certains.**

— **Preuve en est le pourcentage des grévistes, oscillant entre 60 et 100 % à Paris et très largement suivie en province.**

— **Preuve en est enfin le gauchissement des centrales syndicales qui, face à la montée du mécontentement populaire, prennent des attitudes démagogiques pour prendre la tête du mouvement afin de le maintenir dans un cadre strictement fixé par la bourgeoisie.**

Cette énumération est loin d'être exhaustive. Elle n'est qu'une faible illustration de l'accentuation de la lutte des classes. La « paix sociale » que voulaient installer en commun patrons et syndicats paraît gravement menacée. Ceci montre que l'aggravation des contradictions entre travailleurs d'une branche et Etat-patron d'autre part augmente chaque jour nous amenant nécessairement vers des luttes de grande envergure.

Certes, les postiers ont des revendications qui leur sont propres et il faut lutter pour leur aboutissement. Mais chacun sait que, dans le système actuel de dictature de la bourgeoisie, aucun progrès pour les travailleurs ne saurait être définitif. Et c'est pourquoi, de plus en plus, les ouvriers savent que :

LE SCANDALE C'EST LE CAPITALISME

Chez les postiers de Nice

Un groupe de postiers de Nice s'est constitué et édite un journal ronéoté institulé « **Action-P.T.T.T., Action directe** ». Nous en publions des extraits ci-dessous.

Les camarades postiers intéressés par les activités du groupe de Nice peuvent écrire au « Cahiers de Mai » (72, rue du Château-d'Eau, Paris-10e), qui transmettront.

QUE FAIRE ?

Tout d'abord, pour pallier aux divisions crées artificiellement par les « bonzes syndicaux », refaire dans l'action l'unité des travailleurs à la base. **Cette unité ne peut se faire de par la volonté de « chefaillons » dont les principaux intérêts sont autres que ceux du syndicalisme et par conséquent des travailleurs. Seule l'unité à la base amènera, par une solidarité active, une plus grande volonté d'aboutissement.**

Dans chaque bureau, organisons des Assemblées Générales du personnel, **pour définir nos revendications immédiates concernant l'amélioration de nos conditions de travail et de vie. Et nos revendications globales concernant l'ensemble des travailleurs, à savoir :**

— l'abolition du système capitaliste et étatique.

— l'instauration d'une société socialiste, égalitaire et libertaire.

ACTION-CHEMINOTS

Le prochain numéro « d'Action-Cheminots » paraîtra début décembre. Il contiendra un texte, élaboré collectivement, sur différents aspects de la hiérarchie dans la société actuelle.

Un numéro « d'Action-Cheminots » a été diffusé en octobre. A côté d'un texte sur la fiscalité capitaliste, il contenait le texte suivant, élaboré collectivement par des cheminots de Thouars et Tours.

Pour recevoir ces numéros, écrire à « Action-Cheminots », B.P. 19, 37 - TOURS RIVES-DU-CHER.

A la S.N.C.F., des négociations se déroulent sur les salaires pour obtenir des augmentations en %. Est-ce acceptable?

NON. Pourquoi ?

Les augmentations en % accroissent la hiérarchie salariale, un simple exemple suffit à le démontrer :

Une augmentation de 10 % se traduit sur

— Un salaire de 100 000 AF, par 10 000 AF ;

— Un salaire de 200 000 AF, par 20 000 AF.

A l'origine, la différence était de 100 000 AF entre les deux salaires, après l'augmentation en %, cette différence devient 110 000 AF. L'écart s'est accru de 10 000 AF.

Si d'aucuns entendent ménager les cadres, en ce qui nous concerne, nous n'avons pas le même souci. Lorsque nous allons chez le boucher, celui-ci ne nous demande pas si nous sommes à l'échelle 3 ou 15 !

Par contre, une augmentation uniforme pour tous, 10 000 AF par exemple, a l'avantage de ne pas augmenter l'écart entre les salaires, donc de réduire la hiérarchie.

Mais aujourd'hui, la revendication 10 000 AF pour tous (par exemple) est-elle suffisante ? Nous savons que le capitalisme possède mille manières de reprendre les augmentations accordées, souvenons-nous de mai-juin 1968 !

C'est pourquoi nous pensons que la revendication d'une augmentation uniforme doit aller de paire avec la revendication de l'échelle mobile des salaires.

Echelle mobile des salaires, laquelle ?

- **Cette revendication nécessite la révision des moyens (259 articles) pour déterminer la hausse du coût de la vie.**
- **Elle nécessite aussi que l'estimation en % soit transformée en une augmentation uniforme calculée par rapport à un salaire moyen. Exemple :**

Si le salaire moyen est de 150 000 AF, une hausse du coût de la vie donne une augmentation uniforme pour tous de 3 000 AF.

De plus, il est facile de porter cette augmentation à 4 000 AF (par exemple) afin que dans le même temps le pouvoir d'achat s'élève, car l'échelle mobile ne permet que de le maintenir, et non de l'augmenter.

Mais, interrogeons-nous, est-ce que d'autres moyens d'augmenter les salaires n'existent pas ? La lutte pour des conditions de travail meilleures, n'en est-elle pas un ? Si demain, nous imposions des cadences moins élevées ; si demain, nous imposions les 40 heures immédiates ; ne seraient-ce pas des augmentations de salaires indirecte ? Et, de surcroît, ces augmentations seraient beaucoup moins faciles à récupérer pour le patron.

Le cinéma orchestré autour des salaires ne saurait berner les cheminots !

La solution leur appartient, c'est à eux d'en discuter, de décider.

Ou alors, ils seront une fois encore les moutons de Panurge et au bout du compte : les cocus !

Vie Militante (suite)

Mais qu'il nous soit permis de dire ici ce que l'on pense.
La classe ouvrière lutte depuis près de cent ans pour des salaires meilleurs, elle rappelle le chat tournant en rond pour attraper sa queue ! La lutte perpétuelle pour des augmentations de salaires n'est pas la solution.
LA SOLUTION REELLE EST CELLE DE L'ABOLITION DU SALARIAT !

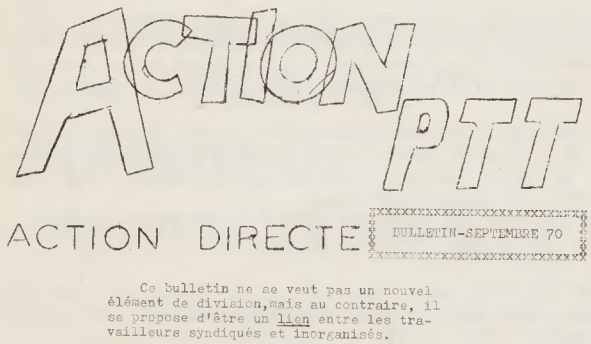

Chez les travailleurs des Transports

Des camarades routiers, qui ont notamment élaboré un texte paru dans le n° 21 (juin 1970) des « Cahiers » ont ces dernières semaines fondé un nouveau syndicat : « L'UNION SYNDICALE DES TRANSPORTS », après avoir claqué la porte de leur Confédération autonome à la suite des grands barrages de mars. Ils ont édité, sous la forme d'un tract imprimé, un « appel aux travailleurs des transports » qui peut être obtenu à leur adresse : U.S.T., 43, avenue du Président-Wilson, 93 - LA PLAINE-SAINT-DENIS.

Les employés dans la lutte des classes

Les « Cahiers », dans un article consacré aux « Employés dans la lutte des classes » (N° 19), soulignaient qu'en mai-juin 1968, pour la première fois dans l'histoire du capitalisme européen, les employés s'étaient retrouvés en masse dans la grève, aux côtés des ouvriers, et que de ce fait la question des alliances de classes entre la classe ouvrière et les salariés non manuels dans la lutte pour une société socialiste avait trouvé une esquisse de solution pratique. Des enquêtes ont eu lieu à la Redoute, ou sont en cours dans les Assurances, dans les Grands Magasins, aux Presses Universitaires de France. Sur la base de ces enquêtes, plusieurs groupes de travail des « Cahiers » organiseront prochainement une réunion à Paris pour reprendre et approfondir le débat sur la place des employés dans la lutte des classes. Tous ceux qui sont intéressés et qui veulent participer à ce travail peuvent écrire aux « Cahiers » pour être informés du lieu et de la date exacte de cette réunion.

Cahiers de Mai

Rédaction, Administration :
72, rue du Château-d'Eau - PARIS (10)

— Journal mensuel fondé en juin 1968 par des travailleurs manuels, non manuels et par des étudiants — militants venant aussi bien de la C.G.T., de la C.F.D.T., de F.O., de l'U.N.E.F., du P.C.F., du P.S.U. que des organisations dissoutes, sans compter les « inorganisés » — et rassemblés sur un certain nombre d'idées nouvelles issues de l'expérience pratique des masses en Mai 1968.
— N'est pas l'organe d'une organisation politique, mais s'efforce de rendre compte de toutes les expériences concrètes des groupes militants, de servir de moyen de liaison entre ceux qui le désirent et de systématiser pas à pas, avec leur collaboration, les idées des masses, telles qu'elles naissent et s'expriment dans les luttes quotidiennes, afin de contribuer à l'élaboration d'un projet socialiste adapté à notre pays et à notre époque.
— S'efforce, ce faisant, d'aider le courant révolutionnaire à prendre conscience de son ampleur, de son unité de pensée naissante et à donner naissance à l'organisation nouvelle dont la classe ouvrière et ses alliés (salariés non manuels, jeunesse des écoles, petits paysans) ont besoin pour mener résolument le combat pour le Socialisme.
— Vit uniquement de la vente militante, ou par abonnement, et de l'aide de ses lecteurs.

Permanences : le mardi et le vendredi, de 18 à 20 heures, exclusivement. Sinon, écrire au journal pour prendre rendez-vous.

Dépôts pour la vente militante :
5, rue de l'Odéon - Paris (6e)
16, rue Sainte - Marseille (1er)

ABONNEMENT
Un an, 20 F - 6 mois, 10 F
Etranger, 30 F
(Tarif par avion sur demande)

Prière d'effectuer tout paiement au nom de Marcelle Fournié, C.C.P. 9 702-73 Paris

Directeur de la publication : Daniel Anselme.
ABEXPRESS, 72, rue du Château-d'Eau, PARIS-10e